NOS INSTITUTIONS—NOTRE LANGUE—NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

no 48

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI, 23 JANVIER 1931

SEMINAIRE DE ST-HYACINTHE

Voyez ce mauvais plaisant!

IL A NOM T.-D. BOUCHARD, ET VOUDRAIT NOUS FAIRE PRENDRE DES VESSIES POUR DES LANTERNES.— PETITES COMPARAISONS ENTRE DEUX REGIMES.— QUAND M. BOUCHARD NE FUYAIT PAS SES RESPONSABILITES.

Ce bon *Clairon* est naïf comme une fillette de douze ans. Ou, s'il n'est pas naïf, il prend ses lecteurs pour des imbéciles. Parce que nous avons délimité, il y a une quinzaine, ce que pouvaient être les responsabilités vraies du maire Pagé et des échevins ses amis, depuis qu'ils sont à l'hôtel de ville, le *Clairon* raisonne comme ceci: si le maire Pagé n'est pas responsable de l'administration municipale actuelle, parce qu'il n'a jamais été obligé de donner un vote prépondérant au conseil, l'ex-maire Bouchard, qui n'a pas eu à donner un vote prépondérant pendant les dix dernières années de son administration, ne devrait pas être tenu responsable des choses qui se commirent de son temps; pourtant, on crie à droite et à gauche contre les faits d'administration de M. Bouchard, et le *Courrier*, qui ne se gêne pas de critiquer M. Bouchard, aurait deux poids et deux mesures.

Voyez-vous le beau raisonnement!

Le Clairon, évidemment, oublie de distinguer. Il argumente avec sa mauvaise foi habituelle, sans se soucier du pour et du contre.

Car il y a de la différence entre le conseil municipal actuel, et le conseil municipal tel que constitué sous la houlette de M. Bouchard.

Le conseil d'autrefois se composait de dix hommes de M. Bouchard, triés sur le volet, qui faisaient les quatre volontés de M. Bouchard. Cela, tout le monde le sait. Bien plus, M. Bouchard, qui voudrait aujourd'hui renier ses responsabilités de jadis, avait une autre attitude lors des élections de juillet dernier. Est-ce que M. Bouchard n'assumait pas alors toutes la responsabilité des choses faites depuis le temps qu'il régnait en empereur à l'hôtel de ville? Est-ce que M. Bouchard ne s'est pas promené dans la ville de Saint-Hyacinthe pendant trois ou quatre semaines, d'un quartier à l'autre, vantant tout ce qui s'était accompli à l'hôtel de ville depuis qu'il y était, défendant chaque mesure, justifiant chaque entreprise et chaque dépense? Est-ce que M. Bouchard, durant la campagne municipale, comme dans les assemblées qu'il a convoquées depuis à son théâtre, n'a pas toujours porté aux nues tout ce qui s'était fait sous lui, dans l'ordre des choses municipales, y comprises les mesures que le peuple jugeait inopportunes et condamnables: la construction de la piscine, par exemple, l'augmentation de l'évaluation municipale, etc., M. Bouchard, dans le temps, ne se déchargeait sur personnes de ses responsabilités. Il avait tout fait à l'hôtel de ville, il était le seul homme à l'hôtel de ville, il réclamait tout ce qui avait été décidé à l'hôtel de ville. Aujourd'hui, M. Bouchard prétendrait qu'on ne doit pas le tenir responsable, puisqu'il n'a jamais eu à donner un vote prépondérant. Est-ce assez de culot, comme ne manquerait pas de dire l'ex-maire de Saint-Hyacinthe?

La situation du maire Pagé est différente. Nous avons dit pourquoi. Le conseil actuel est un conseil relativement normal, où les échevins ne sont pas tous d'un même clan. Il y a au conseil, et ce n'est un secret pour personne, quatre échevins qui en tiennent pour le maire Pagé. Mais il en est six autres restés plutôt dévoués aux intérêts de l'ex-maire Bouchard. Dans les circonstances, le maire Pagé ne peut conduire son conseil comme l'ex-maire Bouchard conduisait autrefois le sien. Le conseil fonctionne normalement, chaque échevin s'occupant de son travail et prenant ses responsabilités. Il n'y a donc pas de comparaison possible, entre l'ancien conseil de M. Bouchard et le conseil actuel du Dr Pagé.

Quant aux travaux publics qui se poursuivent actuellement dans nos murs, et que le suave M. Bouchard critique à bouche que veux-tu, les disant exagérés et trop onéreux, le dit M. Bouchard paraît oublier bien des choses. Il oublie, par exemple, qu'il recommandait lui-même, autrefois, les travaux qui se font devant le monastère du Précieux-Sang. Il oublie que les travaux de canalisation, dans le quartier 5, étaient voulus de son temps. Toutes ces entreprises, sans doute, coûteront de l'argent. Mais ce que M. Bouchard ne dit pas, c'est que le coût de ces travaux sera payé, dans une proportion de 50 pour cent, par le gouvernement. Ce sera autant que les contribuables de Saint-Hyacinthe n'auront pas à verser. Ils ne furent pas aussi chanceux, quand ils eurent à payer pour la construction de la piscine municipale. M. Bouchard devrait bien donner ces détails dans ses discours, comme dans les articles de son *Clairon*.

Voilà des explications suffisamment nettes. Elles établissent, que le *Courrier* n'a pas deux poids et deux mesures. Le *Courrier* voit clair et dit la vérité, simplement. Et il entend continuer dans la même voie.

M. Bouchard oublie encore, quand il condamne les travaux publics en cours, et l'administration municipale actuelle, que ses amis du conseil en sont responsables au premier chef. Quand ces hommes travaillaient avec lui, ils étaient le fin du fin. Maintenant qu'ils travaillent sans lui, ils sont des incapables et des imprévoyants, des incompétents de première force, des gaspilleurs des fonds publics. Voilà comment l'ex-maire de Saint-Hyacinthe ne craint pas de traiter ceux qui furent ses amis les plus dévoués. Mais il s'agit, dans l'occurrence, de déprécier le conseil actuel pour rétablir dans l'opinion publique, si possible, la personnalité dégonflée de M. Bouchard. Alors, il n'y a pas à hésiter. Comme M. Bouchard n'a toujours pensé qu'à lui, d'abord, ensuite et encore, il accable ses anciens partisans de ses invectives et de son mépris. Nous ne pouvons, pour notre part, que condamner cette manière de faire, indigne d'un gentilhomme et d'un homme public sérieux. Nous n'avons pas toujours été de la même opinion, quant aux affaires municipales, que MM. Guillet, Richer, Picard, Poitras, Demers, Barceloux. Nous savons cependant être justes. Et nous n'hésitons pas à protester publiquement, aujourd'hui, contre les indignes traitements dont ils sont l'objet.

Harry BERNARD

STE-MADELEINE

—M. et Mme Raymond Jodoin ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée le 19 sous les noms de Marie-Marguerite-Lucienne. Parrain et marraine M. et Mme Adélard Giard de Ste-Rosalie oncle et tante de l'enfant.

—M. Jos. Lapierre de Danielson, Conn., est chez son fils M. Augustin Lapierre.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les communiqués que l'on veut bien nous adresser. Ils n'engagent en rien la responsabilité du journal.

On juche l'ignorance

En marge de la nomination d'un *registrateur* conjoint.— Hautes Etudes ou pas Hautes Etudes. — Un document officiel.

M. Henri Laureys

La nomination de M. Uldéric Hébert comme régistrateur conjoint du comté de Saint-Hyacinthe est un fait accompli. Dans sa courte biographie parue dans "la Presse" et "le Clairon", M. Hébert se réclame de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Il va d'abord à l'Académie Girouard pendant quelques années, ce qui est bien. Il passe ensuite à l'Ecole Lalime, ce qui est encore bien. Et de là: hop! il saute tout d'un bond à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, une institution d'enseignement supérieur. Jamais saut aussi prodigieux et.. périlleux ne s'est vu dans le monde des écoliers. Aussi, bien peu de gens se sont laissé berner. Comment! de l'Ecole Lalime aux Hautes Etudes Commerciales? Mais, c'était encore plus loin que de la coupe aux lèvres. M. Hébert l'ignorait-il? C'est douteux. Il a voulu tout simplement nous prendre pour des gogos. Il s'est stupidement mis un doigt dans l'oeil. Et son premier acte officiel aura été de nous avoir menti... C'est de bon augure.

Pour la bonne foi de ceux qui douteront de cette mise au point, de même que pour celle des lecteurs du "Clairon" et de "la Presse", je me permets de reproduire sous cette rubrique la lettre que m'écrivait, le 17 de ce mois, M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Monsieur,

J'ai l'avantage de vous faire savoir que M. Uldéric Hébert n'a jamais suivi aucun cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, ni le jour, ni le soir, ni par correspondance.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Le Directeur,

H. Laureys

Argus

———:-o-:———

Communication de Sa Grandeur Mgr d'Ottawa

Après les dernières élections de la Commission Scolaire d'Ottawa, à la suite desquelles M. Samuel Genest a été défait comme président de la Commission, Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, a adressé à M. Genest et autres membres de la Commission la lettre suivante:

Archevêché d'Ottawa,
le 19 janvier 1931.

A Messieurs Genest, Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Nézan, Barrette, Lepage, Commissaires d'Ecoles.
Ottawa.

Messieurs,

Les services signalés que vous avez rendus aux écoles séparées d'Ottawa, depuis plusieurs années, pour la plupart, me font un devoir de vous adresser l'expression de ma vive admiration, de mes plus sincères félicitations pour votre dévouement et pour votre esprit de justice, générateur de paix solide.

(*suite en dernière page*)

La préparation des moulées

Une visite à l'établissement de Ste-Rosalie.— Allocution de MM. Godbout, Desmarais, Chagnon, Deslongchamps — Mélanges scientifiques.

Démontrer à tous les visiteurs: cultivateurs de la région de Montréal et d'ailleurs et représentants de multiples organisations agricoles, que les moutures de l'établissement de la *Coopérative Fédérée* de Québec, situé à Ste-Rosalie, près de St-Hyacinthe, sont économiques pour l'alimentation des troupeaux et de la basse-cour et de plus avantageuses à tout point de vue parce qu'elles sont mélangées selon un pourcentage déterminé par les experts du comité provincial d'alimentation des animaux de Québec, tel était le but du voyage organisé par les officiers de la *Coopérative Fédérée*, à Ste-Rosalie, samedi après-midi, sur un train spécial du Canadien National, en même temps qu'il constituait l'inauguration officielle de l'établissement. Plus de 125 personnes prirent part à ce voyage et au retour il y eut banquet à l'hôtel Queen's, où les discours mirent au point les notions déjà recueillies au cours de l'excursion.

M. J.-Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, faisait partie du groupe et il a déclaré que le ministère de l'Agriculture appuie de toutes ses forces ce mouvement. Il a pris la parole à Sainte-Rosalie, même dehors, avant que le train se remît en route vers Montréal, et au cours du banquet il a de nouveau invité les cultivateurs à se procurer les moulées préparées et balancées par les experts du comité provincial d'alimentation et à les servir à leurs animaux. Comme tous ceux qui ont pris la parole d'ailleurs, il a rendu tout le mérite de cette entreprise à M. S.-J. Chagnon, chef de l'industrie animale pour la province de Québec et président du comité d'alimentation des animaux.

Ce dernier, au cours d'un discours bref d'homme d'action, a exposé les avantages actuels du site de l'établissement de moutures de Ste-Rosalie, desservi par deux chemins de fer, dont les voies d'évitement permettent d'avancer les wagons remplis de grains le long de l'établissement et de les décharger directement, de moudre le grain en transit et de recharger les wagons de diverses moulées et de les expédier dans toutes les parties de la province. Mais il a ajouté que les projets de la *Coopérative* sont beaucoup plus vastes et il a salué le jour, qu'il souhaite assez rapproché, où un vaste élévateur s'élèvera sur le bord du canal Lachine et où les grains apportés par les vaisseaux seront moulus en transit et réexpédiés par voie d'eau vers les divers marchés.

On remarquait à la table d'honneur les personnalités suivantes: MM. J.-F. Desmarais, gérant-général de la *Coopérative Fédérée* de Québec et président du banquet; Arsène Denis, président de la Coopérative; J.-A. Godbout, ministre de l'Agriculture; L.-P. Roy, chef des Services agricoles de Québec; Gustave Toupin, professeur à l'Ecole d'agriculture à Oka; H.S. Arkell, de la coopérative canadienne du bétail; A.R. Ness, professeur au Collège McDonald; Narcisse Savoie, chef des agronomes de la province; S.-J. Chagnon, chef de l'industrie animale; J.-E. Montreuil, de la Ferme expérimentale de l'Assomption; J.M. Dever, représentant le Wheat Pool; Adrien Morin, secrétaire de l'Association des Eleveurs; A.-G. Lambert, de la Coopérative, de Ste-Rosalie; Théo. Roy, gérant de la Coopérative de Sainte-Rosalie; D.-C. Noiseux, rédacteur gérant du Bulletin des Agriculteurs; et L.-P. Deslongchamps, chef-propagandiste.

(*suite en dernière page*)

NOTES LOCALES

Il est brûlé à mort

Un vieillard de 83 ans, M. Onésime Côté, a trouvé ici une mort affreuse, dans l'après-midi de samedi dernier. M. Côté, qui était paralytique, demeurait chez son gendre, M. Joseph Bertrand, 30 rue Laframboise. Samedi après-midi, vers 2 heures 20, il fumait dans son lit quand il mit accidentellement le feu à ses couvertures. Personne dans la maison ne s'aperçut de rien. Quand Mme Bertrand remarqua enfin une fumée anormale, qui semblait venir de chez son père, elle se précipita vers sa chambre et trouva le vieillard entouré de flammes, des pieds à la tête. Il appert que M. Côté aurait crié, mais trop faiblement, et que personne ne l'aurait entendu. Les pompiers furent mandés, qui maîtrisèrent les flammes en quelques minutes, et M. Côté, souffrant d'horribles brûlures au visage, aux mains et à la partie supérieure du corps, fut transporté en toute hâte à l'Hôpital Saint-Charles, où il fut confié aux soins du Dr Paul Morin. Il mourut cependant l'après-midi même, vers 4 heures 30.

Le défunt laisse deux fils, MM. Horace Côté, et Onésime Côté, de Central Falls, R.I.; ses filles, Mmes N. Landry, (Arsémérie); H. Bergevin, (Evelina); J. Bibeau, (Alma); Joseph Bertrand, (Emélia); ses frères, MM. Octave Côté, de Milton; Azarie Côté, de Granby; ses soeurs, Mmes J. Dubuc, P. Lambert et Desmarchais.

———:-o-:———

L'U. St-J. du Canada

Une assemblée générale de l'Union St-Joseph du Canada, aura lieu le dimanche, 25 janvier, à 1 hre 30 p.m., à la maison des oeuvres, rue Girouard. Que tous les membres sans exception soient présents. Il y aura des délégués d'Ottawa.

———:-o-:———

Pour l'âme de M. Pratte

Un service solennel sera chanté, mercredi le 28 courant, à 8 hres 30, dans la chapelle du Précieux-Sang de cette ville, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Pratte, bienfaiteur de la communauté. Invitation respectueuse aux personnes qui désireraient y assister.

———:-o-:———

Feu Théodule St-Jean

M. Théodule Saint-Jean, ancien marchand de Saint-Hyacinthe, est décédé ici à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 73 ans. Outre son épouse, il laisse un fils, Wilfrid, des Trois-Rivières; ainsi que cinq filles, Mme Joseph Normandin, (Albertine), de Montréal; Mme Arthur Fontaine, (Aurore), de Saint-Hyacinthe; Mme Paul Ravenelle, (Germaine), de Saint-Hyacinthe; Mme René Amyot, (Lorette), de Montréal; Mlle Hélène Saint-Jean, de Saint-Hyacinthe; ses frères, MM. Alfred Saint-Jean, de Montréal; M. Rodolphe Saint-Jean, de St-Barnabé; ses soeurs, Mmes Francis Larivière, de St-Barnabé; et Joseph Lapointe, également de Saint-Barnabé. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alfred Lalime, assistant-chapelain de l'Hôtel-Dieu, le service funèbre chanté par M. l'abbé Emilien Ghagnon, assisté de MM. les abbés Gaston Martel et Léo Lanoue comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Basile Dufresne, Zacharie Phaneuf, Rémi Tétreault, L.-G. Saurette, Nazaire Casavant et L. Gaudette. Conduisaient le deuil, MM. Alfred St-Jean. et Rodolphe Saint-Jean, frères du défunt; ses gendres, MM. Joseph Normand, René Amyot, Paul Ravenelle et Arthur Fontaine; ses beaux-frères, MM. Joseph Lapointe et François Larivière. La direction des funérailles avait été confiée à V.-J. Mongeau, Limitée.

On fête le constable Picard

A l'occasion du quarantième anniversaire de mariage de M. Camille Picard, constable, de cette ville, et de Mme Picard, une réunion intime de parents et d'amis avait lieu samedi dernier, à la résidence des jubilaires.

Une magnifique adresse, exprimant les voeux de tous ceux présents, fut lue aux héros de cette fête par leur petite nièce, Mlle Thérèse Picard. Après la lecture de l'adresse, Mlle Huguette Paré, petite-fille des jubilaires, présenta une bourse contenant la jolie somme de cent dollars, et Mlle Andrée Picard, une autre petite-fille, présenta un superbe bouquet de fleurs.

Des discours furent prononcés par le héros de la fête, M. Camille Picard; son fils, Origène Picard, de Valleyfield, le Dr J.-L.-H. Pagé, maire de St-Hyacinthe; M. Adjutor Bourgeois, chef de police, et M. Lucien Lagassé.

Parmi les personnes présentes l'on remarquait: M. et Mme Albert Robert, de Montréal; M. et Mme Laurier Paré, également de Montréal; M. et Mme René Picard, de St-Hyacinthe; M. Origène Picard, de Valleyfield; Mlle Eva Picard, St-Hyacinthe; Mlle Irène Picard; M. Léo Picard, de St-Jean; Mlle Laurette Picard, tous enfants des jubilaires; Mlle Andrée Picard, Mlle Lise Picard, Mlle Mariette Robert, de Montréal, Mlle Huguette Paré, Montréal; Mlle Marie-Mance Paré, Montréal M. Gaétan Paré; M. et Mme Raoul Picard; M. et Mme Emery Lalonde, village La Providence, Mme J.B. Picard; Mlle Thérèse Picard Mme Alphonse Pion; M. et Mme Eddy Girouard; Mme Pierre Racine; Mlle Blanche Racine; M. et Mme Oscar Brouillé; M. et Mme Dorès Brouillé, Mlle Cora Brouillé; M. Rodolphe Brouillé; Mlle Mariette Girouard, M. et Mme O. Flibotte, M. et Mme Alphonse Lemieux, M. Roland Flibotte, M. Alfred Sicotte, Mlle Alice Sicotte, M. et Mme Noé Lorange, d'Acton-Vale, le Dr J.-L.-H. Pagé, maire de St-Hyacinthe; le chef de police Adjutor Bourgeois, les constables Albert Boucher, Adrien Malo, Gérard Petit, Zéphir Vincent, Prosper Leclerc, Lionel Gaucher, Gustave Foisy; Mme Adrien Malo, Mme Lionel Gaucher, M. Ulric Robert, Dr Ovila Desmarais Dr Hyacinthe Breton, M. et Mme Ovide Bertrand, Mlle Eva Robert, Mme Hyacinthe Breton, Mlle Irène Lussier, Mlle Alice Robert, Montréal, M. et Mme Raoul Gervais, M. Paul Archambault, M. R. Lachapelle, M. Paul Hains, Mlle Cécile Tanguay, M. Ferdinand Porlier, M. Pierre Péloquin, M. Lucien Lagassé, M. Edmour Tétreault et autres.

———:-o-:———

Fête d'anniversaire

Un bon nombre de parents et d'amis de M. Edouard Baillargeon se réunissaient chez lui ces jours derniers, pour fêter son 57e anniversaire de naissance. Il y eut chant, musique et goûter. Parmi ceux qui étaient présents, on remarquait: MM. et Mmes Emile Cadieux, T. Beaurivage, Georges Cadieux, Edouard Baillargeon, Roméo Brodeur, Hormisdas Bruneile, M. Doris Berger, Mlle Claire Nault, M. Lucien Gélinas, Mlle Hélène Nault, M. Elphège Robidoux, Mlle Aline Meunier, M. Arsène Piché, Mlle Imelda Gélinas, M. Stanislas Lapierre, Mlle Marie et Cécile Lapierre, Mme Elphège Racine, Mlle Cécile et Berthe Racine, Mme Hormisdas Bibeau, Mlles Albertine et Fernande Cadieux, MM. Ernest et Arthur Gélinas, Mlle Lucile Baillargeon, M. Jean-Paul et Raoul Beaurivage, Mlles Laurette Beaurivage, R. Bibeau, Mme Gaston Lavallée.

———:-o-:———

Promotion

M. J.-E. Messier, agent de la compagnie d'assurance *London Life*, de cette ville, vient d'être promu au poste de surintendant de la même compagnie, à Maisonneuve.

— POUR LES DAMES —

CHANSON

Si Dieu vous créa pour être une étoile,
Une étoile blonde au rayon divin,
Soyez la plus pure et brillez sans voile
A mes yeux troublés par un songe vain,
Si Dieu vous créa pour être une étoile.

Si Dieu vous créa pour être une rose,
Une rose blanche au grisant parfum,
Embaumez le deuil de mon coeur morose,
Qui pleure en secret son bonheur défunt!
Si Dieu vous créa pour être une rose.

Mais s'il vous créa pour être une femme,
Une femme aimante et douce à la fois;
Jetez donc un peu d'espoir en mon âme
Par votre sourire et par votre voix,
Si Dieu vous créa pour être une femme.

Arsène TRUDEL

Ne cassez pas votre fusil!..

Dans l'encartage du Bulletin paroissial d'une commune ouvrière, j'ai lu, en substance, ceci: "Nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin paraît aujourd'hui pour la dernière fois. Il coûte trop de fatigue et trop d'argent pour le continuer. Merci à ceux qui nous ont aidés, mais ils comprendront notre décision, qui est irrévocable".

* * *

Qu'on excuse ma contradiction mais, alors, j'ai fermé les yeux pour mieux regarder.

...J'ai vu cette paroisse couverte d'usines...

J'ai vu les familles ouvrières, dont beaucoup viennent de province...

...J'ai vu les groupements de jeunes gens, les patronages de jeunes filles, les bonnes volontés, éparses comme des brebis sans pasteur.

J'ai vu tous ces pauvres gens livrés, désormais sans réponse, aux journaux des Loges triomphantes.. et livrés, en ce moment où la question religieuse prend subitement une acuité particulière, puisqu'en partie c'est sur elle que vient de tomber M. Tardieu..

* * *

C'est tout cela qu'il abandonnait.

Et, sans brûler ses dernières cartouches, le découragé pasteur rentrait dans sa sacristie, que je connais bien, et qui sent le moisi.

Il n'aura désormais comme auditoire que ces dames "aux chapeaux verts" et, les quelques unités qui, de temps en temps, accepteront de venir geler à son sermon.

J'ai tourné et retourné ce bout de papier entre mes doigts.

Que voulez-vous!... Il avait un air de capitulation...

Il sentait la défaite.

Et, en le jetant dans ma corbeille, je pensais: "Ce confrère-là, comme il a tort! Car un prêtre qui supprime son Bulletin paroissial, c'est le soldat qui casse son fusil...

* * *

Comme contraste, je recevais, ce même jour, d'abord l'invitation pressante d'un Jésuite, le P. de La Devèze, pour assister, salle d'Iéna, à la présentation d'un très beau film, et combien émouvant, tourné par un de leurs Pères sur la Mission de Madagascar... Si les Jésuites se mettent, eux aussi, à faire du cinéma!...

Puis je trouvais, dans mon courrier, une jeune revue. "Le Rayon" imprimée au Caire, et qui, de la première page jusqu'à la dernière, chantait la puissance de la presse sous ses formes les plus humbles. "Les efforts de chacun, disait-elle quelque faibles qu'ils soient, en s'ajoutant à ceux des autres, contribuent à former cette action puissante qu'exerce inlassablement l'Eglise catholique dans l'univers entier..."

Or, le Bulletin paroissial est, par excellence, un de ces efforts-là.

C'est de lui que Mgr Kerhofs, évêque de Liège, disait: Comment atteindre ceux qui ne viennent pas à l'église..? Mais en allant les évangéliser CHEX EUX! Aussi, le Bulletin paroissial est-il une forme d'apostolat très moderne, utile à tous, indispensable à un grand nombre.

De lui aussi que Pie X écrivait: Un journal est aujourd'hui aussi nécessaire qu'une église.

Le cardinal Mercier allait encore plus loin: Moi, archevêque, je retarderais la construction d'une église pour participer à la fondation d'un journal catholique.

* * *

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, il y a partout une efflorescence de Bulletins paroissiaux

Et la plupart ne ressemblent en rien à ces choses grises du temps ou l'on n'y croyait pas encore.

Je reçois à peu près tous les Bulletins de France et un certain nombre de l'étranger.

Je constate une véritable ascension pleine d'espérances.

Je ne veux citer aucun nom mais il y a tels Bulletins qui sont attendus par tous les paroissiens, parce qu'ils sont vivants... parce qu'ils poursuivent, à la fois, la défense et la formation de leurs lecteurs... parce qu'ils font tête au grand journal, comme un sous marin à un cuirassé.

* * *

Et puis, le Bulletin n'est pas seulement un merveilleux véhicule de vérité, il est aussi, pour un curé, l'aimable pourvoyeur de ses oeuvres.

La semaine prochaine, les mardi, mercredi et jeudi, de 2 à 6 hres 87, rue de Tocqueville, j'aurai ma vente de charité traditionnelle, à laquelle, naturellement, le contraire vous étonnerait,— je vous invite tous.

Chaque année, beaucoup de mes confrères me font l'honneur d'y venir pour voir comment on peut rajeunir, moderniser cette antique formule de "vente de charité", laquelle paraît si périmée, si vieux jeu dans une foule de cas.

Et, toujours, je leur pose la question, à ces confrères: "Avez-vous un Bulletin paroissial....? A combien tirez-vous..?"

Car la vente, surtout aujourd'hui, est "en fonction" du Bulletin paroissial.

C'est lui, ce petit Bulletin, s'il est rédigé avec foi et amour, qui la prépare pendant toute l'année, lui qui fait travailler les paroissiennes... lui qui, finalement, lance notre vente aux quatre points cardinaux.

* * *

Je reviens toujours à cette comparaison... Elle est tellement décisive! J'achète une demi-douzaine de mouchoirs dans un grand magasin, et je la fais envoyer chez moi.

A cause de ce minuscule achat, ce magasin, malgré le prix effrayant du papier, m'enverra, chaque année, quatre catalogues illustrés en couleurs et quatre autres catalogues des "Soldes".

Pourquoi...? A cause de mes beaux yeux..? Que enni!.. Parce que, lui, il connait la puissance illimité du bulletin. Et il s'en sert.

* * *

Ce qu'il fait, ce magasin, à cause d'une demi-douzaine de mouchoirs, faites-le donc, vous, pour le salut des âmes... pour le Denier du culte... et pour trouver toutes ces ressources dont, au cours de l'année, vous avez tellement besoin!

Et si vous voulez du "vécu".. si vous voulez voir — et il n'y a rien de tel que de voir — alors je vous attends cette semaine avec mon plus gracieux sourire.

Et vous repartirez convaincus.

Pierre L'ERMITE

———:-o-:———

Un document dans un bambou

En abattant une vieille cabane dans le district d'Osaka au Japon on a découvert, dans l'intérieur d'un fragment de bambou faisant partie de la toiture, une peinture mise en rouleau. Cette peinture représente la Vierge avec l'Enfant-Jésus, entourée de quinze peintures plus petites figurant des scènes de la vie du Sauveur.

Il s'agit semble-t-il d'une oeuvre d'art du XVIe siècle demeurée cachée là depuis cette époque On sait que des missionnaires espagnols et portugais ont exercé une grande activité au Japon dans la deuxième moitié du XVIe siècle; ce sont eux qui auront apporté l'image récemment découverte. En 1683, le troisième des chogouns décréta la religion chrétienne hors la loi et l'extirpa en usant d'atroces cruautés: des milliers de chrétiens périrent dans les supplices.

———:-o-:———

On interroge l'ami Marius, de Marseille:

—Alors, vous êtes le seul survivant d'un naufrage? Racontez-moi donc comment vous avez été sauvé?

Et Marius avec simplicité:

—Ah! ben, j'avais raté le bateau!

Moeurs touristiques

L'île Sainte-Hélène est devenue célèbre en gardant prisonnier dans sa solitude le grand Napoléon vaincu à Waterloo. Imaginez bien que par ce fait elle constitue une vraie mine touristique.

Malgré l'éloignement et les difficultés de communication, vont à Sainte-Hélène chaque année plus d'un millier de visiteurs, Anglais, Belges, Australiens, Allemands, et beaucoup d'Américains, peu de Français. Celui qui y est allé raconte son voyage.. C'est dans les moeurs littéraires françaises.

Que font les touristes à Sainte-Hélène? M. Ernest d'Hauterive prend donc plaisir à le raconter dans la "Revue des Deux Mondes".

"Les touristes, écrit-il, voient ce qu'on veut bien leur montrer de la maison de l'Empereur, inscrivent leurs noms sur le petit cahier qui tient lieu de registre, ce qui vaut mieux que de le graver sur les boiseries, comme on faisait jadis, derescendent par la vallée du Tombeau et flânent un peu dans les rues de Jamestown, en quête d'un souvenir à acheter.

"Quelques-uns, imprudents ou naifs, demanednt s'ils ne trouveraient pas un objet venant de Longwood. Il s'en trouve naturellement! On m'a notamment cité le cas d'une table, ayant appartenu à l'Empereur. Le propriétaire n'a jamais voulu s'en défaire entièrement, mais plus de cent fois il a consenti à en céder un pied qui s'était cassé. C'est la foi qui sauve l'acheteur... et enrichit le vendeur."

Après avior lu ces lignes, on se dit: le touriste est donc partout pareil à lui-même, et le vendeur d'antiquités historiques de même!

———:-o-:———

Une sombre tragédie

En rentrant dans son pays après un séjour aux Etats-Unis, un prêtre irlandais écrit un sombre article sur les conséquences de l'émigation de ses compatriotes chez nos voisins. Il est très intéerssant de lire ces lignes. Les immigrants irlandais, observe-t-il, vagabondent dans les rues des cités américaines, s'allient aux groupes organisés de criminels, aident à remplir les asiles d'aliénés et les institutions qui s'occupent des pauvres et des sans-travail. Ceux qui réussissent, auraient obtenu un aussi grand succès en restant dans leur mère-patrie.

Ce qui inquiète le plus ce prêtre irlandais, ce sont les ravages que subissent ses compatriotes émigrés dans leur foi catholique. L'amour du plaisir, le divorce, les mariages mixtes, le mathusianisme, le relâchement dans leur éducation, voilà les grands maux dont ils sont atteints. "On est porté à conclure, écrit ce prêtre irlandais, que l'histoire de la race irlandaise en Amérique n'est qu'une longue et sombre tragédie. Pour un qui réussit dans la vie et voit ses espérances réalisées, il y en a dix qui succombent dans la lutte, devenant des épaves dans leurs corps, ou dans leur âme, ou des deux manières à la fois".

Nous, Canadiens français, nous avons la consolation de voir nos frères émigrés aux Etats-Unis mieux résister aux assauts démoralisateurs. Les Franco-Américains restent fidèles à leur foi catholique, bien qu'ils soient dans la même ambiance que les Irlandais américains. S'il en est ainsi, c'est grâce à la foi ancestrale, à leurs pasteurs, à la langue qu'ils ont su conserver; mais, surtout, — et nous ne croyons pas faire erreur, grâce en soit rendue à leur esprit paroissial, à leurs écoles de même nature; la paroisse, qu'ils ont transportée là-bas, demeure la forteresse par excellence de la foi.

contre GERÇURES
Diluez du Minard dans la moitié d'huile douce ou de crème. Appliquez une fois par jour. Contre Engelures, employez le Minard en abondance et non dilué.
25P Pas d'ennui. Très bienfaisant!
LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

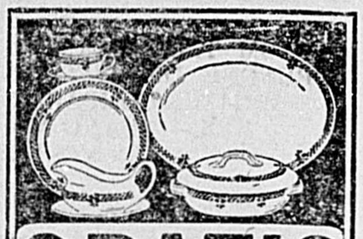
GRATIS
Nouveau service à dîner (semi-porcelaine) 97 morceaux, valeur $30.00, donné GRATIS avec le
THE et CAFE MIKADO
ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE VALEUR DE 30c.
Meilleur que tout autre thé et café du même prix.
Noir - 65c. lb.
Japon & Café - 70c. lb.
GLOBE TEA CO. MONTREAL
En vente partout, demandez-le à votre fournisseur.

"DUBONNET"

VIN TONIQUE AU QUINQUINA
Pour aiguiser l'appétit et faciliter la digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées, voilà le
DUBONNET
OFFRE DE DISTRIBUTION GRATUITE, BRIDGE PADS
Casier 310 - Station B - Montréal
Nom
Rue Ville

Pour $200 . . .
Pouvez-vous trouver la pareille?
Pour $200 placés chaque année un jeune homme peut, grâce à la Sun Life Assurance Company of Canada, capitaliser la force de sa jeunesse et prendre de sages précautions en vue de son avenir.
3 Grands Avantages
1. MAINTENANT —Une Protection Immédiate de $10,000
et
2. DANS QUELQUES ANNÉES —Une Assurance Libérée de $10,000 gagnant des Dividendes,
ou
3. AU MILIEU DE LA VIE— $10,000 comptant.
Il peut assurer à ceux qui dépendent de lui une protection immédiate de $10,000, s'augmentant annuellement ensuite par l'accumulation des dividendes. Ce patrimoine de $10,000 est créé instantanément par votre premier payement. L'assuré obtient ainsi protection complète pour sa famille à un taux minimum au moment où cette protection est son besoin le plus urgent.
Au bout de quelques années il peut cesser ses payements, prendre une police libérée de $10,000 et ensuite recevoir des dividendes réguliers jusqu'à sa mort, moment auquel le capital entier de $10,000 sera payé à ceux qui dépendaient de lui.
Au milieu de sa vie (s'il n'a pas choisi le plan précédent) la police arrive à maturité comme une dotation de $10,000, lui remboursant ainsi une somme dépassant de beaucoup le total des primes payées. Le règlement de ce placement a lieu au moment où l'entretien de sa famille et ses besoins personnels sont devenus plus importants que la protection.
La police ci-dessus, comme toutes les polices de la Sun Life, quand elle arrive à maturité, peut être réglée par des versements mensuels s'étendant sur un certain nombre d'années, au lieu d'une somme globale.
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL
Pour d'autres détails remplissez le coupon ci-dessous et mettez-le à la poste.
SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, Montréal, Canada.
Je suis intéressé par votre plan d'assurance "$200 par an". Sans m'engager à quoi que ce soit, je vous prie de m'envoyer les détails du plan indiqué dans votre annonce du (Nom du journal)
Nom (M., Mme ou Mlle)
Adresse (Rue) (Ville)

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS des FEMMES
Des milliers de femmes trouvent un soulagement rapide de ces angoissantes douleurs périodiques, dans les TABLETTES ZUTOO. Inoffensives et efficaces, elles apporteront un soulagement immédiat. Les femmes, qui souffrent ainsi, endurent des douleurs inutiles, car une ou deux de ces inoffensives petites tablettes feront certainement cesser la douleur.
EN VENTE PARTOUT 25c. LA BOITE
ZUTOO

Argenterie, Vaisselle et Literie DE RECHANGE
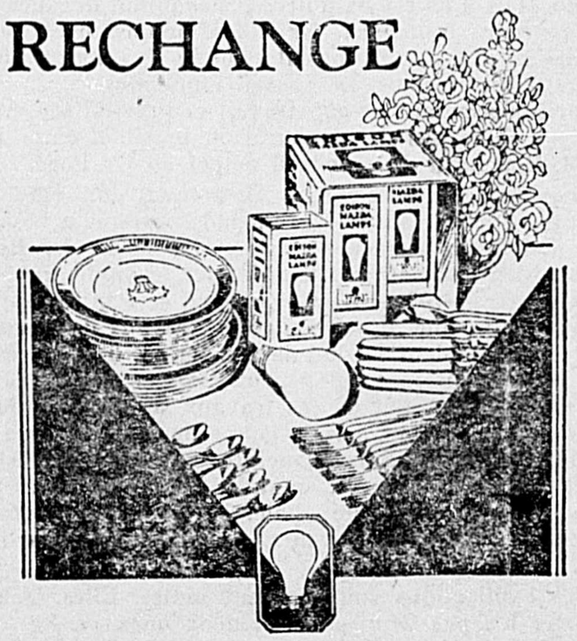
Pourquoi pas des LAMPES *de rechange?*
Pour votre commodité et par économie, achetez les LAMPES *par* BOITES
C'est une question que des milliers de gens se sont posé. Ils y ont répondu en achetant des lampes par boîtes. Ils ont éliminé les ennuis des douilles vides, ainsi que la nécessité de dégarnir une douille pour remplir une autre. En sus de cette commodité, ils économisent leur argent car, les lampes par boîtes coûtent moins. Vous pouvez avoir six lampes ordinaires Edison Mazda, intérieur dépoli (de n'importe quelle puissance jusqu'à 60 watts inclusivement), pour $1.40 en les achetant par boîtes.
Southern Canada Power Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Les COURRIERS

ST-CÉSAIRE

M. Henri Grisé décline cette année l'honneur d'être porté candidat à la charge de la mairie de cette municipalité. Depuis quelques années, les vrais fils de St-Césaire, qu'ils y soient nés ou que ce soit leur village par une adoption sincère, se glorifiaient d'avoir réussi à abattre cet esprit de parti qui a été si néfaste, dans le passé, aux villages de la province de Québec, notamment au village de St-Césaire. Ils s'en croyaient à tout jamais débarrassé, mais voici que le village de St-Césaire, après quelques années de prospérité, voit se réveiller ce mauvais esprit.

On veut de nouveau mêler de la politique gouvernementale à la politique municipale.

M. Grisé se retire, mais avec la satisfaction du devoir accompli, après un stage de huit années au conseil. Il se retire! Pourquoi? Pour marquer sa protestation contre l'ingérence de toute politique extérieure venant en conflit avec la politique municipale; il espère que cette attitude sera de nature à éviter dans notre village ces luttes qui souvent laissent des traces fâcheuses, et que ce sera le coup de grâce à cet esprit de fanatisme.

M. Philippe Blais, gérant de la Société Coopérative agricole de la Vallée d'Yamaska, est élu sans opposition. Dans son premier discours, le nouveau maire parle de cette lettre-circulaire adressée aux électeurs de St-Césaire par le maire sortant de charge. Il dit qu'elle sera conservée dans les archives. Elle servira d'exemple aux générations présentes et futures pour les mettre en garde contre cette tactique de faire intervenir de la politique gouvernementale dans les affaires municipales.

Nos félicitations à M. Blais.

———:-o-:———

ST-BARNABÉ-SUD

Il est de plus en plus rumeur que les autorités du C.N.R. se décideraient à donner justice en donnant un bon service sur leur ligne de Sorel à St-Hyacinthe. Durant la quinzaine des fêtes, beaucoup de voyageurs ne purent prendre place sur les trains et durent retarder leur voyage d'une journée. La raison principale alléguée par la compagnie du C.N.R., qu'il n'y avait pas assez de passagers pour donner un bon service, n'a plus de fondement, à moins de vouloir se moquer indéfiniment du droit des gens.

—M. le Dr Choqueite et Mme Choinière de l'Unité Sanitaire ont fait la visite des élèves du couvent du village. Cet examen est de mieux en mieux apprécié de la paroisse, car c'est la meilleure mesure préventive contre toute maladie qui peut se déclarer par la suite chez les enfants. C'est un fait constaté que l'Unité Sanitaire met les enfants de nos écoles à l'abri des infirmités ou maladies contagieuses.

———:-o-:———

—Voyons, tu ne donnes rien à ce pauvre aveugle?

—Pas la peine, puisqu'il ne me voit pas...

—Penses-tu!!!

MAIGRISSEZ
de cette façon sensée

Commencez à prendre des Sels Kruschen—c'est la méthode basée sur le bon sens pour maigrir—mais ne vous imaginez pas qu'ils possèdent en eux-mêmes la vertu de faire maigrir.

Voici en quoi consiste leur travail — ils chassent les impuretés du sang en conservant les intestins, les reins et le foie en parfait état de fonctionnement et vous confèrent une vigueur et une énergie inépuisable dont vous n'aviez pas scupçonné l'existence—ce qui équivaut pour vous aux exercices requis.

Il en résultera qu'au lieu de vous écraser dans un fauteuil chaque fois que vous avez un moment libre et de laisser s'accumuler la graisse, vous vous sentirez comme un besoin d'activité qui vous fera faire assez d'exercice pour que vous soyez toujours bien portant.

Les Sels Kruschen sont la "Fontaine de Jouvence" moderne. Prenez-en une demi-cuillerée à thé dans un verre d'eau chaude demain matin et ensuite chaque matin — surveillez bien votre alimentation —faites régulièrement de l'exercice modéré—et vous ne tarderez pas à voir votre poids diminuer.—

ST-OURS

Au commencement de l'année, M. Ulric Allaire a été élu marguillier en remplacement de M. Albert Grégoire sortant de charge.

—Au cours de l'année 1930, il y eut 51 baptêmes, 23 sépultures et 17 mariages.

—M. et Mme Rosaire Millette font part de la naissance d'un fils qui fut baptisé le 12, sous les noms de Julien, Aurèle, Roch. Les parrain et marraine furent M. et Mme Joseph Charron de St-Antoine-sur-Richelieu.

—M. l'abbé J. Proulx, curé de Foloyet, Ont. ,est en visite chez son père M. Léopold Proulx qui est dangereusement malade.

—M. l'abbé F. Morin, vicaire de La Présentation est en promenade chez son père M. Côme Morin.

—M. l'abbé J. Bourgault, vicaire à St-Stanislas de Montréal, est venu rendre visite à sa mère à l'occasion des fêtes du Jour de l'An.

—M. Rosaire Proulx, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière est lui aussi au chevet de son père très dangereusement malade.

—M. le vicaire, avec le concours de son groupe de jeunes gens, prépare une séance récréative et musicale pour le commencement de février.

—L'installation en neuf de l'éclairage dans nos rues est presque terminée.

—M. Jacques [illegible] est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—St-Ours vient de se choisir un nouveau conseil dont les membres ont été élus sans opposition. Il n'y eut pas d'élections par conséquent Voici les noms des nouveaux conseillers: MM. Elzéar Lavallée, Rosaire Millette, Alphonse Richard, Aldéric Laperle, Victor Laviolette, Sergius Lachambre et Aimé Robillard. Ce conseil choisira son maire, samedi le 24, lors de la première séance du conseil. Pour la paroisse M. Victor Fredette a été réélu maire pour un autre terme.

———:-o-:———

—Enfin, vous avez volé cette bicyclette sous prétexte de l'essayer?

—J'vais vous dire, monsieur le commissaire, y avait écrit dessus: "L'essayer, c'est l'adopter".

ST-LIBOIRE

Les 15 et 17 février aura lieu dans la salle du couvent une partie de whist au profit du couvent et l'église, sous la direction de M. l'abbé Vézina, curé, organisé par Mmes J.P. Paradis, J. Cronin et Mlles Adrienne Pilon, Yvonne Dion, Fabiola Chabot.

QUAND VOUS ALLEZ À MONTRÉAL
DESCENDEZ CHEZ
KERHULU & ODIAU
HOTELLERIE FRANÇAISE (55 CHAMBRES)
1284, RUE SAINT-DENIS (PRÈS DE LA RUE STE-CATHERINE)
Chambres à partir de $1.00 — Garage, 50c
Prix spéciaux à la semaine
RESTAURANT À LA CARTE ET À PRIX FIXE
DÎNER, 50c — SOUPER, 60c
CUISINE FRANÇAISE — — VINS ET BIÈRES DE CHOIX
PASSEZ UNE AGRÉABLE SOIRÉE AU
"MATOU BOTTÉ"
CABARET PARISIEN

Le Combiné VICTOR vous offre TROIS Formes de Divertissement

RADIO VICTOR
avec ELECTROLA
et MICROPHONE RE-57
$397.50
Complet avec lampes

Votre marchand Victor vous allouera aussi un montant substantiel en échange pour votre ancien instrument — radio ou phonographe — sur l'achat de n'importe quel autre modèle de Radio Victor.

Ce merveilleux instrument est d'achat facile car . . .

Victor alloue

$60

sur votre ancien radio ou phonographe

L'enregistrement de vos propres disques à domicile procure un divertissement tout nouveau. Grâce au Microphone du Radio Victor avec Electrola, vous pouvez conserver en permanence . . . les babillages de bébé . . . les récitations intéressantes des enfants . . . une adresse d'anniversaire . . . aussi bien que des extraits d'émissions radiophoniques. Songez aux souvenirs qu'évoqueront ces disques dans quelques années.

Et ceci n'est qu'une des formes de divertissement qu'offre ce merveilleux instrument Victor. Un simple ajustement de l'indicateur et l'incomparable Radio Victor, fabriqué d'après les données exclusives que comporte le principe Micro-Synchrone à cinq circuits et lampes à grille protégée, vous apporte l'émission de votre choix avec un réalisme saisissant. Un autre ajustement puis le nouvel Electrola perfectionné reproduit les disques Victor avec une merveilleuse sonorité.

Ces trois formes de divertissement réunies en un seul cabinet sont maintenant à la portée de tous les possesseurs d'anciens radios ou phonographes grâce à la généreuse allocation de $60 qu'offre Victor en échange sur votre ancien instrument.

L'offre n'est valide que pour une période limitée. Alors retenez votre instrument dès aujourd'hui même si vous ne voulez pas manquer une aussi belle opportunité. Votre marchand Victor vous proposera des conditions de paiement avantageuses.

LA VOIX DE SON MAÎTRE
COPYRIGHTED, CANADA 1900 BY EMILE BERLINER

LE NOUVEAU
Radio Victor
avec **MICROPHONE**
et Electrola

VICTOR TALKING MACHINE COMPANY OF CANADA LIMITED — MONTREAL RE-61F

Notes locales

Dpt de la police

Le quatorzième rapport annuel du chef de police Adjutor Bourgeois, concernant les opérations du département de la police pour l'année 1930, vient d'être rendu public et soumis au conseil municipal. Les arrestations et protections au cours de la dernière année se chiffrent à 961, dont 929 pour hommes et 32 pour femmes.

Le détail des statistiques des délits est comme suit: pour avoir troublé la paix publique, 6; pour vagabondage, 16; pour ivresse, 76; pour avoir tenu une maison de prostitution, 2; pour conduite indécente dans les rues, 6; personnes trouvées dans une maison de prostitution, 6; pour avoir conduit un automobile en état d'ivresse, 3; pour vol d'argent sur une personne, 1; pour vol d'automobile, 1; tentative de vol dans une église, 2; vols faits par des enfants et réglés par les parents, 11; personnes mises en état d'arrestation pour des autorités étrangères, 8; personnes mises en état d'arrestation pour avoir fait circuler de faux chèques, 3; boulangers mis à l'amende pour avoir enfreint les règlements concernant la pesée du pain, 9; chauffeurs de camion mis à l'amende pour avoir fait circuler des charges trop pesantes sur les ponts, 11; cochers mis à l'amende pour avoir fait courir leurs chevaux sur les ponts de la cité, 1; personnes mises à l'amende pour avoir enfreint les règlements de circulation, 39; personne mise à l'amende pour avoir retardé une procession religieuse en traversant à une intersection avec son automobile, 1; colporteurs sans licence mis à l'amende, 6; photographes mis à l'amende pour cause de licence, 2; maison de jeux fermée et tenancier mis à l'amende, 1; personnes trouvées dans une maison de jeux et mises à l'amende, 6; personnes mises à l'amende pour avoir attaché leurs chevaux après des lampadaires, 2; pour avoir endommagé les arbres de la cité, 1; pour avoir exercé sans licence le métier de charretier, 3; charretiers mis à l'amende pour avoir enfreint les règlements de la cité, 19; protections demandées au poste durant l'année, 709.

Les divers rapports faits par le corps de la police au cours de l'année 1930 se chiffrent à 1345. Le détail en est comme suit: personnes étant sur un *Ticket of Leave Act* venues se rapporter à mon bureau durant l'année, 25; personnes avisées et venues se rapporter à mon bureau pour avoir enfreint les règlements de circulation et renvoyées sans frais 413; propritéaires avertis d'enlever des escaliers encombrantes, 2; enfants égarés, retrouvés et conduits à leurs parents, 63; magasins trouvés non fermés à clef par les agents durant la nuit, 39; personnes non désirables chassées de la ville, 96; assistance donnée au grand connétable du district, 14 fois; assistance donnée aux autorités étrangères, 38 fois; numéros posés aux portes de maisons privées, 227; malades pauvres conduits à l'Hôtel-Dieu, 10; aliénés conduits à Montréal, 9; étrangers conduits aux hôtels par les agents, 130; personnes ivres conduites à domicile par les agents, 18; automobiles abandonnées, conduites au poste par les agents de nuit et réclamées par les propriétaires, 27; bicycles conduits au poste par les agents et réclamés par les propriétaires, 11; accidents d'automobiles rapportés au poste, 48; marchandises trouvées aux portes de magasin par les agents de nuit et réclamées par les propriétaires, 21 fois; personnes averties de renfermer leurs volailles, 180; personnes averties de nettoyer leur cour, 85, — leur trottoir, 40, — leur cheminée, 16; noyades auxquels les agents ont pris part aux recherches, 2; personne tuée par un automobile, 1; marchandises volées pour une valeur approximative de $4,000.00, retrouvées par les agents et réclamées par leurs différents propriétaires; permis accordés pour port d'un révolver, 4; lettres signifiées par les agents de police, 900.

Les statistiques du département de la fourrière sont comme suit: chevaux errants et amenés au poste, 16; chiens errants et amenés au poste, 27; chevaux abattus par ordre du propriétaire, 6; chiens abattus par ordre du propriétaire, 13; chiens tués par des automobiles dans les rues de la cité, 8; chats tués par des automobiles dans les rues de la cité, 26.

———:-o-:———

En Chine

Cinq religieuses partiront demain, samedi, du couvent de Lennoxville pour les missions de Chine. On compte parmi elles une ancienne de Saint-Hyacinthe, la R. S. Saint-Thomas d'Aquin, (Irène Archambault), qui s'en va à Hong Kong.

———:-o-:———

Feu M. L.-G. Papineau

Les familles Papineau et Mackay viennent d'être plongées dans le deuil par la mort survenue samedi dernier, de M. Louis-Gustave Papineau, ingénieur civil, en son domicile, 282, avenue Outremont, Outremont.

Il était âgé de 75 ans, étant né le 4 juillet 1855, fils de feu le juge A.-C. Papineau et de feu Marie-Louise Trudeau. Il avait fait ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe où trois générations de Papineau se succédèrent. Il suivit un cours de génie civil à l'Ecole polytechnique de Montréal et fut diplômé de la première promotion de cette institution. Il fut aussi reçu membre de la corporation des arpenteurs-géomètres. Employé civil du gouvernement fédéral, il avait fait partie du département des chemins de fer et canaux, des travaux publics.

De 1908 à 1912, il avait occupé le poste important de directeur des chantiers maritimes de Sorel.

Outre son épouse née Juliette Mackay, il laisse dans le deuil deux fils: l'abbé Jacques Papineau, vicaire en la basilique de Montréal, M. Gustave Papineau, ingénieur civil des "Ingénieurs associés"; deux filles, Mlles Marguerite et Jeanne Papineau; un frère, M. Victor Papineau, une soeur, Mme Joseph Beaudry; ses petites-filles, Françoise, Juliette, Madeleine, Andrée et Louise Papineau, ses beaux-frères, M. Gordon-B. Papineau de Dorchester, N.B., le Dr Gaston Smith, de l'Orignal, Ont.; ses neveux, le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur du Québec, le lieutenant-colonel Eugène Mackay Papineau du service des cadets du Canada, M. Auguste Papineau, ingénieur civil, le Dr C. Smith, M. Paul Smith, le Dr Jean Smith, M. Henri Smith, avocat à Toronto; ses cousins, les brigadier F.-S. Mackay.

———:-o-:———

Remerciements

Village St-Joseph,
22 janvier 1931

Il m'est agréable de remercier toutes les personnes qui par leur travail et leur vote, ont rendu possible ma réélection comme conseiller du village de St-Joseph.

Mes concitoyens de St-Joseph ont la plus large part de mes remerciements, mais je n'oublie pas les amis de St-Hyacinthe, de Montréal et d'ailleurs qui m'ont prêté un concours désintéressé, mais bien apprécié de mes organisateurs et de moi-même.

Que tous mes amis, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, soient convaincus que je leur suis reconnaissant de l'aide généreuse qu'ils m'ont donnée dans cette campagne qui vient de se terminer et dont le résultat sera de redonner au conseil municipal du village de St-Joseph le calme et l'entente qui ont toujours existé jusqu'à ces derniers temps.

Eugène Tremblay

———:-o-:———

Au Patronage

Les exercices bi-hebdomadaires des cadets du Patronage ont débuté vendredi soir, 16 janvier, sous la direction du major Bernard Ducharme, dévoué instructeur depuis la fondation de ce groupe. Notons que ce corps de cadets remporta un magnifique succès lors de la dernière inspection annuelle.

———:-o-:———

Cadets

Les deux compagnies de cadets de l'oeuvre du Patronage ont commencé leurs exercices et quatre-vingts membres se sont inscrits à date. Une grande salle a été mise à leur disposition.

Tém. de sympathie

On trouvera ci-après la liste des témoignages de sympathie adressés à la famille de M. Charles Racicot, à l'occasion du décès de Mlle Rosilda Racicot:

Offrandes de messes: Mme Alfred Godin, M. et Mme Benoit L'Homme, La chorale des Enfants de Marie, M. Auguste Hébert, Détroit, Mich., Mme et Mlle Renière Montréal, M. et Mme T. Ménard et Mlle Rose-Amande Ménard, M. et Mme Auguste Brodeur, conseil des Enfants de Marie, N.-D. du Rosaire. M. et Mme L.A. Hébert M. François Langelier, M. et Mme Louis Meunier, Montréal, Mme H. Delorme, Mlles Daigle, M. et Mme J.B. Hurteau, Terrebonne, Mme E. Ponton, M. et Mme Michel Létourneau, Mlles Robert, Mlle Victoria Langlois, Montréal, Mme H. Goyette, Mme Basile Massé, M. et Mme F.A. Brodeur, famille O. Ducharme, West Warren, Mme W.P. Foley, London, Ont., M. P. Coderre, North Grosvenordale, Conn., M. D. Valade North Grosvenordale, Conn.

Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat: M. et Mme J.O. Gauthier, Mme Louis Girard, famille J.A. Bélanger, M. J.A. Hébert, Montréal, Mlle Jeanne Daudelin, famille J.P. Hébert Montréal, M. J. B. St-Pierre, Mme et Mlle Chagnon, M. et Mme Sarah Bournet, famille François Jettté, Mlles Morier, Mme Joseph Bertrand, famille J.E. Lemoine, Mlle Marie-Ange Daigle, M. et Mme J.E. Lalonde, Mlle Yvonne Trudeau, Mme Alphonsine Lapointe, M. et Mme Conrad Letendre, M. et Mme Joseph Larose, M. et Mme Adélard J. Gaudreau.

Affiliation à l'oeuvre de Terre Sainte: M. Victor Varin, Montréal, Mme Victor Varin, Montréal, Mme et Mlle A. Richer, Montréal.

Affiliation à l'oeuvre des Semaines Eucharistiques: Mlle Alice St-Pierre, Montréal.

Bouquets spirituels: Famille F. Daoust, famille P. Péloquin, M. et Mme Siméon Papillon, Mme E. Girard, famille Calixte et Charles Bienvenue, Rougemont, Mlles Lussier, famille Duhamel, Granby, M. et Mme Arthur St-Pierre.

Télégrammes de sympathie: famille Henri Racicot, Détroit, Mich., famille Frank A. Brodeur, Ludlow, Mass., M. et Mme Jules Beauregard, Montréal, M. et Mme E. Langlois, L'Assomption, famille Mme Charles Brodeur, Ste-Agathe, Manitoba.

Sympathie: M. et Mme Joseph Robitaille, Mme Alfred Brodeur, Mlles Diana et Fidélia Mathieu, M. et Mme L.P. Gaucher, M. et Mme J.N. Daudelin, Mlle Jeanne Bertrand, M. et Mme A. Chapdelaine, M. et Mme Elphège Martel, M. et Mme J.D. Borduas, famille Jos. Darveau, M. et Mme A. Ménard, M. et Mme Ernest Dorais, Acton; M. et Mme J. Lachapelle, M. et Mme Charles St-Germain, Montréal; M. et Mme Ovide Poulin, M. et Mme H. Létourneau, Mlles Blanchet, Mme J.B. Picard, M. et Mme Ovide Bertrand, Mme H.E. Cormier, M. et Mme V. Desranleau, famille Harel, M. et Mme J.P. Lord, Pharmacie Collette, M. et Mme J.B. Ravenelle, M. et Mme Auray Brodeur, M. Victor L. Chartier, M. et Mme H. Berthiaume, Mlles Lahaise, famille Tourchot, M. et Mme O.P. Laplante, M. et Mme Hormisdas Lusignan, famille E.J.H. Mongeau, Mlle Simone Auger, Mlle Marie-Ange Désautels, famille J.E. Gaboury, famille Delphis Proulx, Mlle Eva Auger, Mlle Estelle Brodeur, famille Edouard Chaussé, famille Wilfrid Pelletier, Mlle Tourchot, M. et Mme Aldéric Lahaise, Mme N. Jeannotte, Mlle M. Palardy, Mlle Clara Dufresne, Mme J. Robitaille, M. Horace St-Germain, Mme J.O. Vincent, Montréal, Mlle Jeanne Côté, Mme Pagnuelo, Mlle L. Godin, Montréal, M. et Mme Stanislas Robitaille, Montréal, M. M. Eugène Chartier, Montréal, Mlle Berthe Côté, Ligue d'Adoration Nocturne, Congrégation Saint Nom de Jésus, M. et Mme J.H.E. Brodeur, M. et Mme Ernest Desclos, Nashua, M. et Mme J.G. Trahan, Mlles Eva et Anna Brodeur, West Warren, M. et Mme Albéric Côté, Nashua, M. Charles Hébert Montréal, Mlle Emma Emond, de Montréal, Mlle Thérèse Ducharme, Mlle Eva Morin, Mme Desnoyers, Mme Exilda Racicot, Milton, Mme D. Raymond, Montréal, M. Antoine Brodeur, Milton, M. et Mme Aimé Brodeur, Milton, M. et Mme Ernest Perrault, Milton, M. et Mme Alfred Brodeur, St-Césaire.

Dpt du feu

Le chef Adjutor Bourgeois a présenté son quatorzième rapport annuel sur les opérations du département des incendies, pour l'année 1930, à la dernière séance du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe. Ce rapport démontre qu'au cours de la dernière année nos pompiers ont eu à répondre à 88 appels. Ces différents appels ont été pour les causes suivantes: 10 pour fausses alarmes; 44 pour feux de cheminées; 2 pour systèmes électriques défectueux; 5 pour fournaises sur chauffées; 1 par la foudre; 2 pour cendres chaudes; 3 appels croyant qu'il y avait feu; 2 pour explosions de fournaises; 1 pour fer à repasser; 6 pour causes inconnues; 4 pour feux de prairies; 3 pour terrains de vidanges.

La construction des bâtisses était comme suit: 42 en bois; 10 en brique; 14 en pierre et 8 terrains de vidanges.

Appareils utilisés pour combattre ces incendies: 30,600 pds de boyaux de 2½ pouces; 600 pieds d'échelles; 213 extincteurs chimiques de 3 gallons; 4 extincteurs chimiques de 40 gallons; 110 sceaux d'eaux; 40 hâches; 35 barres de fer; 21 couvertes pour protéger ameublement et marchandises; 2 extincteurs (foamite) de 2½ gallons; 27 jets d'eau.

Au cours de l'année les exercices faites suivant les règlements: les deux pompes à vapeur ont été mises à l'épreuve en différentes occasions et l'inspection des bornes-fontaines et boîtes d'alarmes a été faite régulièrement.

Trois cent-trente-sept inspections ont été faites dans des caves, des magasins, des bureaux, des constructions chauffées. Le montant total des pertes payées par les compagnies d'assurances sur les propriétés et les ameublements s'élève à $9,500; celui des pertes non assurées, à $700.

———:-o-:———

Gouret

Plusieurs joutes de gouret ont lieu chaque semaine, parmi les diverses équipes des trois ligues du Patronage.

Position des équipes:

Cercle Notre-Dame

	P.J.	G.	P.	N.	Pts
Eclaireur	3	2	0	1	5
Aiglon	3	1	1	1	3
National	2	0	2	0	0
Ass. St-Louis de Gonzague					
Lévis	3	2	1	0	4
Dollard	4	2	2	0	4
Iberville	3	1	2	0	2
Ass. des SS. Anges Sec. A					
St-François	4	4	0	0	8
Richelieu	4	2	2	0	4
Yamaska	4	1	3	0	2
St-Laurent	4	1	3	0	2
Section B					
St-Raphael	4	2	2	0	4
St-Michel	4	2	2	0	4
St-Gabriel	4	2	2	0	4

L'équipe St-Louis du village La Providence a visité celle du C. N. D. Junior du Patronage, dimanche après-midi, et ceux-ci obtinrent la victoire par le résultat de 3 à 0.

———:-o-:———

Partie de cartes

La partie de cartes annuelle organisée par le cercle Benoit XV de l'A. C. J. C., au profit des oeuvres paroissiales, eut lieu hier soir, dans les salles du bazar de l'Hôtel-Dieu. Les prix de présence furent gagnés par Mmes G. Durocher et P. Bouchard, M. O. Brodeur. Un grand nombre de magnifiques prix furent attribués aux gagnants. La direction du cercle remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette organisation.

———:-o-:———

Ste-ROSALIE

La mise en nomination des conseillers a eu lieu lundi. MM. Léopold Lincourt, Achille Corbeil, Conrad Girard ont été élus conseillers par acclamation.

—M. Victor Pelletier fut nommé marguillier en remplacement de M. Alphonse Cabana.

—MM. Hubert Ethier, Joseph Ethier de Saint-Robert sont venus ces jours derniers visiter leur fille au couvent des Soeurs Saint-Joseph à Ste-Rosalie, Soeur St-Hubert, ainsi que son oncle Paul Ethier des Etats-Unis.

—Le 20 janvier fut béni le mariage de M. Girard Chicoine de St-Simon de Bagot, fils de M. Gilbert Chicoine avec Mlle Marie-Jeanne Girard fille de M. Stanislas Girard maire de la paroisse.

Mouvement de la population

Nous donnons ci-dessous le total des naissances, mariages et décès de chaque paroisse des comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville, pour l'année 1930:

	N.	M.	D.
Comté de St-Hyacinthe:			
St-Bernard	27	2	6
St-Bernard	14	4	5
St-Charles	24	6	13
St-Damase	50	11	17
St-Denis	46	6	42
Saint-Jude	35	3	12
La Présentation	30	2	13
Ste-Madeleine	25	6	22
St-Thomas d'Aquin	19	5	16
Totaux:	270	45	146
Ville de St-Hyacinthe:			
St-Hyacinthe	131	44	138
St-Joseph d'Yamaska	24	6	12
Notre-Dame	133	41	79
Srs. de la Présentation	0	0	10
Christ-Roi	120	32	67
S.-John United Church	1	0	2
Anglican Church	0	0	0
Totaux:	409	123	308
Comté de Rouville:			
Ste-Angèle de Monnoir	20	4	18
St-Césaire	78	9	29
St-Hilaire	42	5	29
St-Jean-Baptiste	27	3	13
L'Ange-Gardien	32	6	19
Ste-Marie de Monnoir	60	14	37
Saint-Mathias	14	3	7
St-Michel, Roug.	23	3	13
N.-D. du B. Secours	17	2	10
St-Paul d'Abbotsford	16	11	18
S.-Thomas Anglican C.	0	0	1
S.-Paul Anglican Ch.	2	0	0
Baptist Church	0	0	3
Abbotsford Church	0	0	1
Totaux:	331	60	198
Grands totaux:	1010	228	652

———:-o-:———

Spectacle extraordinaire

Mardi, 3 février 1931, dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi, aura lieu une agréable soirée, donnée par le fameux professeur Paul Gervais, magicien et illusionniste, sous les auspices de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, au bénéfice des oeuvres paroissiales. Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur.

———:-o-:———

ST-DENIS

Le 14 dernier avait lieu la nomination des officiers municipaux pour le village et la paroisse de St-Denis.

Village: M. J.O. Vézina, élu par acclamation maier du village; M. Edmond Anger, Louis Archambault et Albert Bonin, élus également par acclamation conseillers

Paroisse: MM. Paul Richard, Wilfrid Martin et Alphonse Archambault, élus par acclamation conseillers de la paroisse.

Au poste de la mairie deux candidats se firent la lutte: MM. Docithé Archambault, ancien maire et M. Philadelphe Gaudette, et lundi, le 19, jour de la votation, ce fut un va et vient pas ordinaire pour la paroisse, car il y avait plus de 20 ans qu'il n'y avait pas eu d'élection.

M. Dosithé Archambault a rapporté la victoire par 40 voix de majorité sur son adversaire.

———:-o-:———

UPTON

M. Aimé Frédette ex-maire a remporté la victoire sur son adversaire M. Albert Lefebvre, avec une majorité de 39 voix. La lutte fut des plus animée.

Les conseillers élus sont: M. E. Laliberté pour le siège no 1 avec une majorité de 15 voix, sur M. Emile Côté. Pour le siège no 3 M. Simon Picard avec 42 de majorité sur M. M. Lefebvre. Pour le siège no 5, M. Albert Maurice avec 23 de majorité sur M. Elie Beauregard.

Pour la campagne M. Alphonse Fréchette a été réélu maire avec 61 de majorité sur M. Aimé Beaudoin. M. Joseph Brunelle a remporté la victoire avec 13 voix.

—M. et Mme Antonio Desmarais et leurs enfants passent la semaine à St-Hilaire et Montréal.

—Révérende Sr Ste-Agathe née Angélina Laforce des Srs de la Miséricorde de Montréal visitait son père M. Urbain Laforce.

TÉL. 684
Compagnie d'Assurance-Vie
LA SAUVEGARDE
URBAIN JUTRAS
AGENT RÉGIONAL
BUREAU:
14 rue St-Denis - St-Hyacinthe
30 JANV.

$730
THE NEW ESSEX SUPER SIX
La beauté et le rendement ne suffisent plus maintenant. Les voitures aujourd'hui doivent être à la fois confortables et faciles à conduire. Les Hudson et les Essex vous donnent une beauté frappante, un excellent rendement et de plus le confort pour le chauffeur comme pour les passagers, et cela à des prix qui sont à votre portée.

$1070
THE GREATER HUDSON 8
Business Coupe (Coach $1090)
Tous les autres modèles de carosserie à des prix aussi tentants. Frais additionels pour les perfectionnements spéciaux. Tous les prix f. à b. à Windsor; les droits de douane sont seuls payés.
Legaré Automobile de St-Hyacinthe
Frs Jette, dir.-gér- 92-94 rue Mondor

AUTOMOBILISTES
Il nous fait plaisir de vous annoncer que M. E. Lampron, autrefois du Garage Côté & Lewis, est maintenant à notre emploi. Nous sommes persuadés que nous pouvons vous faire tout l'ouvrage désiré, en réparations de carrosseries, tops, ainsi que le débossage en général. Nous avons aussi un département de peinture, sans oublier nos mécaniciens experts.
GARAGE FORTIN
38-40 RUE MONDOR ST-HYACINTHE

LA MAISON
Tôle Gaufrée Idéale Enrg.,
RAOUL LASSONDE, PROP.,
vient d'être nommée distributrice
pour le district de Saint-Hyacinthe
de tous les produits
DE LA
Alexander Murray & Co
y comprises les fameuses spécialités
Celotex, Sisalkraft,
papiers à couverture, lambris, bardeaux de tous genres, peintures, vernis, etc.,
Place C.N.R. Saint-Hyacinthe Tél. 527
30 JANVIER

— NOTES LOCALES —

Dommages de $10.000

Un incendie qui a fait pour $10.000 de dommages a ravagé la manufacture de chaussures A Arsenault, angle des rues Héloise et Tellier, au cours de la nuit de mardi à mercredi. Le feu s'est déclaré dans le stock de cuir, à 2 heures du matin. Les pompiers, sous la direction du chef A. Bourgeois, travaillèrent plus de deux heures avant de maîtriser les flammes. On ignore totalement la cause de l'incendie. Il y avait un système de *sprinklers* dans l'établissement, ce qui a empêché des pertes plus considérables. Les pertes sont compensées par les assurances.

———:-o-:———

Convention des Eleveurs

La convention annuelle de la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, aura lieu cette année à Saint-Hyacinthe, les 9 et 10 février prochain. M. Adrien Morin, agronome, secrétaire général de la Société, nous annonce la chose officiellement. La convention intéresse à la fois les éleveurs de chevaux canadiens, de chevaux Percherons, de bovins, de porcs et de moutons. Des personnalités éminentes du monde agricole se rendront à Saint-Hyacinthe à cette occasion. On est à peu près assuré, nous dit M. Morin, de la présence de l'hon. Robert Weir, ministre de l'Agriculture à Ottawa; l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture à Québec; du Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, Ottawa; de M. S.-J. Chagnon, directeur du Service de l'Elevage, de la province de Québec.

———:-o-:———

Statistiques vitales

On trouvera ci-après les statistiques vitales du mois de décembre 1930, pour la ville de Saint-Hyacinthe, le comté de Saint-Hyacinthe et le comté de Rouville. Le premier chiffre vaut pour les naissances, le second pour les mariages, le troisième pour les décès:

	N.	M.	D.
St-Hyacinthe	8	4	9
St-Joseph d'Yamaska	1	1	0
Notre-Dame	12	1	3
Srs de la Présentation	0	0	1
Christ-Roi	4	5	3
St. John United Ch.	0	0	0
Totaux:	25	11	16
St-Barnabé	1	0	1
St-Bernard	1	0	1
St-Charles sur Rich.	1	0	2
St-Damase	3	0	5
St-Denis sur Rich.	5	0	1
Saint-Jude	1	1	1
La Présentation	1	1	1
Sainte-Madeleine	3	0	2
St-Thomas d'Aquin	0	1	2
Totaux:	16	2	15
Ste-Angèle de Monnoir	0	0	0
St-Césaire	6	0	2
St-Hilaire	9	1	2
St-Jean Baptiste	4	0	1
L'Ange-Gardien	0	1	0
Ste-Marie de Monnoir	4	0	5
St-Mathias	5	0	1
St-Michel de Roug.	2	0	1
N.-D. du Bon Secours	2	0	1
St-Paul d'Abbotsford	1	0	1
Baptist Church	0	0	1
Totaux:	26	2	15
Grands totaux:	67	15	46

———:-o-:———

Feu dans un garage

Le feu s'est déclaré l'autre nuit au garage de la compagnie Legaré Automobile de Saint-Hyacinthe, rue Mondor. Plusieurs voitures furent légèrement endommagées, les pertes étant de $700. à $800. Les pompiers, sous la direction du chef A. Bourgeois mirent une heure à maîtriser les flammes. La cause de l'incendie serait un court-circuit électrique.

———:-o-:———

Conférence

Une conférence sera donnée dans une salle du Pensionnat de la Maison-Mère, le 28 du mois courant par le Père Louis Lalande, S.J. La séance s'ouvrira à trois heures précises; elle sera suivie de la Bénédiction du Saint Sacrement.

Dames et demoiselles sont très cordialement invitées à se rendre nombreuses.

Au conseil

Le conseil municipal a tenu sa deuxième séance de l'année, mercredi soir. Elle fut extrêmement calme, ne durant qu'une heure. On y fit surtout du travail de routine administrative. Entre autres choses, le conseil décide l'achat d'un camion Ford, pour le département de l'aqueduc, au prix de $975. Le greffier donne avis que le rôle d'évaluation est maintenant déposé, et que les contribuables ont jusqu'au 4 mars pour faire leurs plaintes, s'il y a lieu. Le conseil vote un octroi à la Société Générale des Eleveurs de la Province, qui aura lieu dans notre ville, les 9 et 10 février prochain. Après lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce, demandant au conseil de faire l'impossible pour interdire le colportage dans les limites de la municipalité, le conseil décide d'étudier soigneusement la question et de faire en sorte qu'il sera rendu justice aux marchands et commerçants de notre ville; on ne prendra des décisions que plus tard, quand on aura décidé quelles sont les mesures les plus sages à prendre. Relativement à l'Ecole Industrielle dont on plane l'établissement chez nous, le conseil enverra une délégation à Shawinigan Falls, dans le but de visiter là-bas une école du même genre, et s'enquérir des moyens de fonctionnement. M. Picard donne avis qu'il aura prochainement besoin d'une somme de $500. pour son département, celui de la Voirie.

———:-o-:———

Profession religieuse

Une imposante cérémonie de profession religieuse a eu lieu au monastère des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang, de cette ville, présidée par M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur de l'Evêché. Lese RR. SS. Marie-Médiatrice, née Emélia Choinière, de Saint-Alphonse-de-Granby, et Ste Lucie, née Marie-Jeanne Vachon, de Somersworth, N.H., ont prononcé leurs voeux de religion. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé J.-E. Belval, curé de Saint-Alphonse-de-Granby, qui avait pris pour texte les paroles liturgiques de l'Office des Vierges: "Veni electa mea et ponam in te thronum meum." Au choeur, on remarquait M. le chanoine C.-A. Beaudry; MM. les abbés J.-B. Nadeau, chapelain du monastère; Edmour Saint-Pierre, chapelain des RR. SS. de St-Joseph; J.-E. Vachon, vicaire à Manchester, N.H., et frère de l'une des nouvelles professes.

———:-o-:———

Réception

Mlle Mariette Gaucher, de Montréal, a reçu dernièrement en l'honneur de Mlle Imelda Charron, d'Ottawa. Parmi les invités mentionnons: M. et Mme Guy Lanctôt, le Dr et Mme Girouard, Mlles Irène Charron, d'Ottawa, Blanche Morin, Thérèse Picard, Mena et Menette Charland de St-Hyacinthe, Antoinette Bernier, Flore Legault, Madeleine Paradis Marthe Bernard, MM. Walter Manning, Jean Lamarre, le Dr S. Letendre, MM. Eudore Elie, Gaétan Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, le Dr A. Archambault, MM. Paul Michaud et Louis Labrecque.

———:-o-:———

Remerciements

Monsieur, Mme et Mlle Maria Racicot, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mlle Rosilda Racicot, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

———:-o-:———

Gouret chez les Zouaves

Une intéressante joute de gouret aura lieu à la patinoire des Zouaves, samedi après-midi, entre l'équipe des Zouaves et une équipe de Farnham.

———:-o-:———

Naissance

Le 18 janvier, à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à M. et Mme Wilfred S. Rice, (née Eudore McFarlane), de Sainte-Rosalie, est née une fille, Myrtle Lorraine.

Feu la R. S. Ste-Croix

La R. Soeur Sainte-Croix, des Soeurs de St-Joseph de Saint-Hyacinthe, est décédée samedi dernier à la maison-mère de sa communauté, à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 69 ans. La défunte, née Ernestine Dansereau, était originaire de Saint-Pie-de-Bagot. Elle avait été l'une des premières religieuses à entrer dans la communauté des Soeurs de Saint-Joseph. Elle était la soeur de feu la R. S. Saint-François d'Assise, ancienne dépositaire générale de la communauté, et avait elle-même été directrice de plusieurs maisons d'éducation des Soeurs de Saint-Joseph, notamment à Saint-Dominique-de-Bagot, à Saint-Sébastien d'Iberville, à Sainte-Victoire, à Clarenceville et à Saint-Joseph-de-Sorel. La regretté défunte laisse encore deux soeurs religieuses, les RR. SS. Saint-Ignace-de-Loyola et Saint-Pie, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie, l'une et l'autre de St-Hyacinthe.

———:-o-:———

Noces d'or

M. et Mme Charles Duquette, née Exilda Caron, de La Présentation, ont célébré leurs noces d'or ces jours derniers. Une petite fête avait été organisée à cette occasion, par les citoyens de la paroisse. Une adresse fut lue aux jubilaires par Mme E. Phaneuf, et un magnifique cadeau leur fut offert. M. Duquette remercia. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. Roméo Duquette et Mlle Antoinette Duquette, fils et fille des heureux jubilaires.

———:-o-:———

Vers le Japon

Sept missionnaires franciscains partiront prochainement de Montréal pour le Japon. Ce sont les RR. PP. Denis Handfield (du diocèse de Saint-Hyacinthe); Pacifique Emond, (du diocèse de Fall-River); Jean-Berchmans Provost (diocèse de Montréal), et Marien Bonin (diocèse de Saint-Hyacinthe), et les FF. Grégoire-Marie Cormier (diocèse de Fall-River); Raynald Comtois, (diocèse de St-Hyacinthe); Jean Moreau et Cyprien Breton (diocèse de Québec).

———:-o-:———

Feu Mme N. Lucier

Mme Nectaire Lucier (née Victorine Blanchard) est décédée à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 17 janvier 1931, à 74 ans. Elle laisse dans le deuil: ses frères, M. Joseph Blanchard et Louis R. Blanchard, de cette ville; ses belles-filles, Mme Alfred Smith, de Gloucester, Mass, et Mme Alfred Manseau, de Lowell, Mass; ses neveux et nièces, M. et Mme Victor Blanchard, M. et Mme Homère Blanchard de St-Dominique, M. et Mme Emile Blanchard de Montréal, M. et Mme Emile Lussier de St-Damase, R. Sr Aimée du bon Pasteur, du couvent de la Présentation de Marie, St-Hyacinthe, Mlle Cora Blanchard aussi de cette ville, MM. Eugène Blanchard M. et Mme Albani Blanchard, de St-Hyacinthe, M. et Mme Horace Blanchard de Montréal M. et Mme Roméo Blanchard de Détroit, Mich., Mlle Juliette Blanchard de cette ville, M. Bernard Blanchard de Knowlton, M. et Mme Robert Dorion, Lachine, M. et Mme Pierre Bédard, sa tante, ainsi qu'un cousin M. Alphonse Phaneuf de Montréal. Le service fut chanté à la cathédrale par M. l'abbé Lanoue, assisté de MM. les abbés Gaston Martel et Emilien Chagnon comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. E. Gosselin, A. Pouliot, J.B. Létourneau, A. Morin, J. Davignon, Ls Bourgeois.

Offrandes de fleurs: M. et Mme L.R. Blanchard, une couronne, une croix, M. et Mme Robert Dorion et Bernard Blanchard.

Offrandes de messes: M. et Mme Pierre Bédard, Mlle Hélène St-Jean, Mlle Françoise Chabot, M. et Mme Jos. Berthiaume, le Tiers-Ordre de St-François.

Sympathie: famille Blanchard Cloutier, Dr et Mme A. Bédard et famille, Mme C.G. Cadorette, Mlle Lucia Péloquin, M. et Mme E. Lampron, M. et Mme Valmore Dussault, M. et Mme Victor Gervais, M. et Mme Ovide Bertrand, Mme et Mlle Ls Plante, famille Arthur Archambault.

Elections municipales

Les élections municipales annuelles, dans toute la région de Saint-Hyacinthe, sont terminées. Les résultats nous arrivent, de toutes les municipalités.

C'est dans le village de La Providence, l'un des faubourgs, pour ainsi dire, de Saint-Hyacinthe, que la lutte a été le plus animée. Il y eut un moment trois candidats à la mairie, dont l'un, M. Eustache Aubertin, se retira à la dernière minute. M. Louis-A. Hébert fut finalement élu, l'emportant sur son adversaire, M. Ephrem Desmarais, par une majorité de 46 voix. Chez les conseillers, M. Hormisdas Létourneau fut élu contre M. Arsène Brodeur. Deux autres conseillers, MM. Oza Blanchard, Alfred Robida, furent élus par acclamation.

—A Saint-Joseph-sur-Yamaska, M. Arthur Girard fut élu conseiller contre M. François Choinière, M. Eugène Tremblay contre M. J.-N. Bergeron. M. Eugène Fournier fut élu par acclamation.

—A Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, M. Louis Lavimodière a été élu maire par acclamation. Conseillers, également élus par acclamation: MM. Wilfrid Hébert Magloire Beaudry et Antoine Malo.

—A Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, M. Elias Chicoine a été réélu maire. M. Henri Loiselle a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Oscar Coderre. Les conseillers Elphège Lagassé et Hector Poulin réélus également par acclamation.

—A La-Présentation, M. Joseph Provost a été élu marie, MM. Zéphirin Côté, Joseph Marc-Aurèle et Ovila Provost élus conseillers.

—A Saint-Ours-sur-Richelieu, MM. Elzéar Lavallée, Rosaire Millette, Alphonse Richard, Aldéric Laperle, Victor Laviolette, Sergius Lachambre et Aimé Robillard ont été élus conseillers, tous sans opposition.

—A Saint-Ours-sur-Richelieu, paroisse, M. Victor Frédette a été réélu maire pour une autre terme.

—A Saint-Liboire, (Bagot), M. Lévis Saint-Germain a été réélu maire par acclamation, pour le village, et M. Albéric Bachand pour la paroisse.

—A Saint-Hugues, (Bagot), le Dr Prudent Gendron a été élu maire, en remplacement de M. J.-E. Phaneuf. MM. Alfred Lafleur, Alfred Archambault et Edmond Lanoix ont été élus conseillers.

—A Saint-Simon, (Bagot), M. Louis-H. Marcotte a été élu maire, en remplacement de M. Omer Breault.

—Saint-Jude, M. Joseph Dupuis, élu maire. MM. Alphonse Larivière, R.Z. Charbonneau et Joseph Chartier élus conseillers.

—Saint-Denis-sru-Richelieu, M. J.-O. Vézina, élu maire par acclamation. Elus conseillers, MM. Edmond Angers, Louis Archambault, Albert Bonin.

—Saint-Denis, paroisse, M. Dosithée Archambault est élu maire. MM. Paul Richard, Wilfrid Martin et Alphonse Archambault éuls conseillers.

—Sainte-Madeleine, M. O. Hébert, élu maire pour un quatrième terme. Elus conseillers, MM. Eusèbe Gaudette, H. Roy et Raymond Jodoin.

—Sainte-Madeleine, paroisse, M. Elp. Brodeur élu maire. Conseillers élus, MM. W. Robert, H. Beaudry et A. Lacombe.

— Saint-Charles-sur-Richelieu, M. Philias Hébert est élu maire. Conseillers, MM. Baptiste Langelier, E. Fournier et Omer Jodoin.

—Saint-Charles, paroisse, M. Charles-Léon Meunier élu maire. Conseillers, MM. Irénée Lebrun, Joseph Demers et Wilfrid Deslauriers.

—Saint-Césaire, M. Philippe Brais élu maire par acclamation, en remplacement de M. Henri Grisé, démissionnaire.

—Saint-Dominique, M. Napoléon Dupont a été élu maire du village par acclamation, pour un nouveau terme. Conseillers élus, MM. Napoléon Bousquet et Albert Archambault.

—Saint-Dominique, paroisse, M. Henri Ménard réélu maire. MM. Toussaint Gatien, Domina Chicoine et Omer Chagnon élus conseillers.

Cette affaire de bébés

On a commencé hier après-midi, devant le juge J.-O. Lacroix le procès de Mme H. Dorion, propriétaire d'un hôpital privé et d'une garderie d'enfants, rue St-Denis, accusée d'avoir, en différentes occasions, abandonné 28 enfants, tous âgés de moins de deux ans, dans les villes de Granby, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières. La Couronne, représentée par Me Auguste Angers, n'a eu le temps que de faire entendre une partie de ses témoins. La cause se continuera lundi prochain, 26 du courant.

Les principaux témoins entendus furent un constable de la ville de Saint-Hyacinthe, Soeur Barthélémy, des Soeurs de la Providence de l'orphelinat des Trois-Rivières, ainsi que d'autres religieuses des orphelinats de Granby et de Saint-Hyacinthe, qui toutes déclarèrent avoir trouvé des bébés à la porte de leur institution, au début de l'année 1930. Quelques-uns de ces bébés auraient par la suite été identifiés par des jeunes filles ayant déjà travaillé à la garderie d'enfants de Mme Dorion. Ces jeunes filles seraient allées dans ces institutions en compagnie du détective Dorais, de la Sûreté provinciale qui avait été chargé de faire des recherches à ce sujet. Une de ces jeunes filles, entre autres, déclara avoir identifié positivement dix de ces bébés dans un orphelinat et deux dans un autre.

A la reprise du procès, lundi après-midi, Me Lucien Gendron, avocat de l'accusée, fera subir un contre-interrogatoire à ce dernier témoin.

———:-o-:———

On fête le Fr Boivin

Dimanche, le 18 janvier, à l'occasion de l'anniversaire du R. F. A. Boivin, directeur du Patronage, qui coïncidait avec la fête de la Sainte-Famille, la chorale des hommes de la paroisse du Christ-Roi prêta son concours à la grand'messe, célébrée par le R. P. E. Tremblay, dans la chapelle de l'oeuvre. Ce choeur de chant était sous la direction de M. V. Caron et M. le prof. J.-E. Paquin touchait l'orgue. A l'issue de cette cérémonie, un grand nombre de jeunes gens se réunissaient dans la salle de l'Association Saint-Louis de Gonzague, où M. R. Rivard lut une adresse à laquelle répondit le R. F. A. Boivin. Un joli cadeau lui fut offert. Il y eut discours et chant, au dîner intime donné en l'honneur du héros de la fête. Durant la soirée, les jeunes gens de l'endroit assistaient à une vue animée intitulée "Michel Strogoff" et à une pantonine.

———:-o-:———

Exposition des éleveurs

Une délégation de la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe, conduite par l'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe et président de la Chambre, s'est présentée mardi chez M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, à Québec, pour obtenir un octroi pour la tenue d'une exposition régionale des éleveurs à Saint-Hyacinthe. M. Godbout a répondu que le département se ferait un plaisir de coopérer à cette louable initiative.

—Mont Saint-Grégoire, M. Esdras Benjamin élu maire. Conseillers, MM. Azarias Normandin, Médéric Bessette et Adhémar Benjamin.

—A Upton, (Bagot), M. Aimé Frédette, maire sortant, l'a emporté sur son adversaire, M. Albert Lefebvre, avec une majorité de 39 voix. Les conseillers élus sont MM. E. Laliberté, Simon Picard et Albert Maurice. Dans la paroisse, M. Alphonse Fréchette a été réélu maire avec une majorité de 61 voix.

—A Abbotsford, M. Sergius Ménard a été réélu maire par acclamation. Les conseillers élus sont MM. M.-H. Honey, Alfred Surprenant et Léonard Scott.

—A L'Ange-Gardien, M. Hubert Mercure a été réélu maire par acclamation. MM. J.S. Savaria, Omer Barber et Polydore Demers élus conseillers.

—A Bedford, paroisse, M. C. Creller a été élu maire par acclamation.

Le R. F. Emeric

Le R.F. Emeric, des Frères du Sacré-Coeur, directeur de l'Académie Girouard de cette ville, recevra mercredi prochain, 28 courant, la médaille *Bien méritant* de l'Ordre du Mérite Scolaire, qui lui sera décernée par le département de l'Instruction publique, de Québec. Cette distinction est accordée aux professeurs qui ont enseigné au moins vingt ans et qui ont obtenu, dans leur carrière, des succès marquants. Le Frère Emeric enseigne depuis 43 ans. Il a été directeur de l'Académie Girouard de 1904 à 1918, puis de 1926 à nos jours. La médaille sera remise au F. Emeric par un membre du conseil de l'Instruction publique. Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, sera présent à la cérémonie, de même que les députés du comté et le maire de Saint-Hyacinthe, le Dr J.-L.-H. Pagé.

Trois chorales fourniront gracieusement leur concours pour agrémenter cette fête: la chorale de la Cathédrale, celle du Christ-Roi et celle des enfants de l'Académie. L'Académie Girouard est l'école paroissiale des garçons pour les paroisses de la cathédrale et du Christ-Roi, les chefs de famille de ces deux paroisses et les jeunes gens anciens élèves sont invités de même que les anciens élèves des paroisses Notre-Dame du Rosaire et de St-Joseph-d'Yamaska.

Voici le programme de la soirée:

Chant: "Souhaits de la jeunesse" paroles et musique de A. Baron; chorale des enfants; directeur: Fr Basile; accompagnateur Fr Roland. Solo: Conrad Chenette et Georges Chabot.

Chant: "Il neige" paroles de Collomb, musique de Dalmais; chorale des enfants.

Adresse au Frère Emeric, par M. Emile Solis, président de la Commission scolaire de la Cité de St-Hyacinthe.

Allocution: Monseigneur F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe et membre du conseil de l'Instruction publique.

Réponse du Frère Emeric, directeur de l'Académie Girouard.

Discours: "Les relations nécessaires entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, M. J.-B.-Olivier Archambault, supérieur du Séminaire de St-Hyacinthe.

Chant: "Bénissons le Seigneur" paroles de Kaessmann, musique de Rutès, chorale de la Cathédrale, directeur: M. Léon Ringuet; accompagnatrice, Mlle M.-P. Collette; solo: Me Gaétan Sylvestre.

Chant: "La charité" paroles de Victor Hugo, musique de Vincent chorale de la cathédrale.

Chant: "L'érable" paroles et musique de Cartier; chorale du Christ-Roi; directeur: M. Armand Caron; accompagnatrice: Mlle M. P. Collette.

Chant: "Choeur des Romains" extrait de Massenet; chorale du Christ-Roi.

Chant: "La Baccarole" paroles et musique de Berthelot; chorale de la cathédrale; solo: M. Ludger Ledoux.

Chant: "Marche" paroles et musique de Gedalge; chorale des enfants.

Chant: "Avant de quitter ces lieux" extrait de Faust de Gounod, M. P.-Ernest Dubé.

Chant: "Chants canadiens" par Gagnon, chorale du Christ-Roi.
O Canada.

N.B.— Veuillez entrer par la porte principale rue Mondor. Le vestiaire est dans les classes. Tout est gratuit.

———:-o-:———

Succès enviables

Encore une fois, au cours de l'année 1930, M. Eugène Benoît, gérant de district de la compagnie d'assurance-vie *Great West Life*, s'est classé premier du pays, pour le nombre de polices vendues, soit 475. M. Benoît, entre parenthèses, obtient les mêmes honneurs depuis 1917. Aux Trois-Rivières, où il est gérant de district de la *Great West*, M. Bernard Benoît, fils de M. Eugène Benoît, s'est aussi distingué. Son district s'est classé premier quant aux chiffres d'affaires, parmi les districts d'une certaine catégorie.

56e assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Excellente situation liquide

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le 15 janvier 1931, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique, la 56ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 29 novembre 1930, met au jour une situation tout à fait satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'année s'élèvent à $1,024,702, à rapprocher de $1,053,099 en 1929, qui avait été pour cette institution une année record. Après paiement des dividendes, $699,852, contribution au fonds de pension du personnel, $40,000, provision pour les impôts fédéraux, $115,000 et versement de $125,000 au Trésorier de la province de Québec, le compte profits et pertes fait ressortir un solde créditeur de $178,-229, en regard de $132,292 au 30 novembre 1930.

Le poste le plus important du passif est naturellement celui des dépôts qui se chiffre par $119,-707,085, en diminution de $1,111,-111 par rapport au 30 novembre 1929, soit moins de 1%. Les dépôts d'épargne forment une somme de $101,372,283, qui ne représente qu'une contraction de $513,-723 relativement à l'exercice précédent.

L'actif total de la Banque s'établit à $147,244,132, à rapprocher de $155,245,638 au 30 novembre 1929. L'actif liquide s'élève à $21,-227,299, soit l'équivalent de 16.05 pour cent du passif envers le public, contre 15.27 pour cent à la même date l'an dernier. L'actif immédiatement réalisable se chiffre par $72,721,566, et équivaut à 54.98 pour cent du passif envers le public. Les prêts courants et escomptes s'élèvent à $66,424,828 en regard de $68,599,076. Cette légère contraction, 3 pour cent environ, reflète le ralentissement économique qui s'est fait sentir au Canada au cours de l'année.

Le conseil d'administration est ainsi composé: l'hon. F.-L. Béique, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet et J.H. Fortier, sir J.-Geo. Garneau, MM. A.-A. Larocque, C. Laurendeau, c.r., et Beaudry Leman, l'hon. D.O. L'Espérance, M. Leo G. Ryan, l'hon. J.M. Wilson.

Les COURRIERS

ST-DOMINIQUE

Le 12 janvier il y eut une élection des membres de la Société d'Agriculture pour élire un directeur pour l'année courante, dont M. Hermas Lussier a été réélu avec une majorité de 15 voix sur 46 votants; sur son adversaire M. W. Gaucher. A cette occasion un grand nombre de ses amis se réunirent chez M. H. Lussier parmi les personnes présentes on remarquait M. et Mme Henri Mayrand, maire de la paroisse, M. Henri Côté, secrétaire, M. Jos. Lussier, M. Emile Chagnon, M. et Mme Jos. Chagnon, M. et Mme R. Chagnon, M. et Mme T. Gatien, M. et Mme Antonio Chagnon, M. et Mme Dorès Adam, M. et Mme Wilfrid Chicoine, M. et Mme C. L. Gauthier, M. et Mme Ovide Chagnon, M. et Mme François Martin, M. et Mme Omer Chagnon M. et Mme F. Chagnon, M. et Mme Lucien Cordeau, M. et Mme R. Breault, M. et Mme L. Courtemanche, M. et Mme Wilfrid Courtemanche, M. et Mme C. Cordeau, M. et Mme Gérard Dubreuil, M. et Mme Hervé Dubreuil et autres. Il y eut chant et musique, déclamations et discours. Ils se sont tous retirés enchantés.

—M. Napoléon Dupont maire du village fut élu par acclamation pour un nouveau terme. M. Napoléon Bousquet et M. Albert Archambault ont aussi été élus par acclamation. Pour la paroisse M. Henri Ménard a été réélu maire, M. Toussaint Gatien ainsi que M. Domina Chicoine élus conseillers et M. Omer Chagnon en remplacement de M. G. Goudreau sortant de charge tous par acclamation.

—Le 13 janvier M. Joseph Richer unissait sa destinée à Mme Vve Adolphe Baron.

—M. et Mme Eugène Chagnon sont allé passer quelques jours à Montréal chez des parents et visiteront le salon automobile.

———:-o-:———

ST-HUGUES

M. J.-Emery Phaneuf, député de Bagot à la Législature provinciale, a été battu comme maire dans le village de Saint-Hugues, où il réside. M. Phaneuf était maire de Saint-Hugues depuis de nombreuses années. Il a été remplacé par le Dr Prudent Gendron. Tous les candidats aux postes de conseillers, partisans de M. Phaneuf, ont été battus également. Ce sont MM. J.-Donat Lafond, Ulric Paradis et Adélard Laperle. Ils furent remplacés par MM. Alfred Lafleur, Alfred Archambault et Edmond Lanoix, après une lutte chaudement contestée.

ST-CÉSAIRE

Le 6 janvier une assemblée fut tenue en la salle du collège, par le comité de reconstruction à l'effet de discuter du bazar au profit des oeuvres de la Fabrique et de notre collège, les recettes étant séparées par la moitié. Le R. P. D. Darche, curé, après être venu saluer les membres de l'assemblée a dû s'absenter, mais il a donné son appui au projet. Le R. Fr Frédéric offre gracieusement l'usage des décorations du collège pour les kiosques, ce qui est accepté avec empressement. Des comités sont formés pour voir à la location de la salle, au chauffage, aux gardiens, et employés, aux achats, à l'installation des tables et kiosques, à la publicité, au recrutement de tous les hommes requis pour les organisations internes telles que choisir les personnes devant faire les quêtes publiques, installer les roues de fortune, voir à la surveillance dans les salles. Le R. Fr Frédéric MM. Henri Grisé, L.M. Papineau Ph. Métivier sont autorisés à représenter les autorités du collège à la réunion des Dames de Ste Anne qui eut lieu le dimanche suivant. Comme on le voit, notre bazar des jours gras qui d'ailleurs est une organisation reconnue, promet d'ajouter un fleurons de plus à ses succès anciens. Nous comptons sur la visite des gens des villes et villages qui nous entourent. La plus cordiale bienvenue leur est promise.

———:-o-:———

ST-HILAIRE

Dimanche dernier fut célébrée en notre église la solennité de la fête de St-Hilaire, d'une manière grandiose. Il y eut messe solennelle et du magnifique chant fut exécuté. Un sermon de circonstance fut donné par le R. Père Bissonnette, O.P., de Saint-Hyacinthe, qui fut des plus impressionnants et dont les fidèles en garderont un long souvenir. L'assistance fut très nombreuse dans ce temple divin et chacun rendit les hommages à leur bienheureux patron.

MONT ST-GRÉGOIRE

M. Esdras Benjamin a été élu par acclamation maire de la paroisse en remplacement de M. Alcide Dextraze. Les nouveaux conseillers élus sont: MM. Azarias Normandin, Médéric Bessette et Adhémar Benjamin.

—M. et Mme John Huckle de Richmond, étaient dans le cours de la semaine dernière en voyage de noces, les hôtes de M. J.H. Labarre. A cette occasion, il y eut une charmante soirée, dans les salons de l'hôtel.

—Mme Alphée Benoît, née C. Ladouceur est décédée le 17 courant à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 67 ans. Souffrante depuis quelques semaines, on décida de la conduire à Montréal pour y être examinée aux rayons X. Après avoir semblé d'abord prendre un mieux passager, elle expirait à l'hôpital entourée de sa famille. Ses funérailles eurent lieu à Marieville, sa paroisse natale. Un grand nombre de nos concitoyens y assistaient.

—M. le curé était absent cette semaine en visite dans sa famille à Montréal.

———:-o-:———

—Alors, c'est vous le prévenu?

—Oh! non, m'sieu le juge; si j'avais été prévenu, je ne me serais pas laissé prendre!

Un Témoignage de la Confiance du Public

Nouvelles Assurances Émises

1920 — $52,268,849.
1925 — $64,672,656.
1930 — **$82,057,914.**

Assurances Totales en Vigueur

1920 — $178,710,411.
1925 — $318,342,930.
1930 — **$529,984,752.**

Actif

1920 — $33,220,910.
1925 — $59,839,954.
1930 — **$109,027,467.**

Revenu Total

1920 — $8,639,229.
1925 — $16,581,898.
1930 — **$27,366,034.**

Dividendes aux Assurés

1920 — $408,598.
1925 — $1,198,798.
1930 — **$3,003,170.**

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

FONDÉE EN 1887

J.-A. BELANGER

REPRESENTANT A SAINT-HYACINTHE

SUCCURSALES AU CANADA, AUX ÉTATS-UNIS, EN GRANDE-BRETAGNE, AUX INDES, EN AFRIQUE, EN ASIE, AU JAPON, AUX PHILIPPINES, À HAWAÏ, AUX INDES OCCIDENTALES, EN AMÉRIQUE CENTRALE ET AMÉRIQUE DU SUD.

Les missions dominicaines au Japon

(*suite*)

Un autre facteur qui concourt à la pénétration de la pensée chrétienne au Japon, c'est l'activité considérable exercée, non sans missions sont surtout anglaises et américaines; l'Eglise russe compte plusieurs milliers de fidèles, et l'Armée du Salut, qui fait une active propagande, attire la curiosité des Japonais et la sympathie de quelques-uns. Grâce aux ressources pécuniaires considérables dont elles disposent chaque année les diverses sectes protestantes ont pu fonder de belles oeuvres: une université bien fréquentée à Kyoto; des écoles supérieures, des lycées, des hôpitaux, des églises, etc. Elles y entretiennent des missionnaires et des femmes de missionnaires, elles peuvent en particulier subventionner et maintenir à leurs frais un grand nombre de pasteurs japonais. Mais cette évangélisation porte avec elle la faiblesse de son enseignement personnel, sans mandat ni autorité, soumis au sentiment subjectif. On admet en général qu'un grand nombre de Japonais n'adhèrent au protestantisme que provisoirement ou superficiellement, par un sentiment passager, par curiosité ou intérêt, et qu'ils retournent au paganisme. Quelques uns vont au catholicisme. Si c'est un échec pour les églises protestantes, selon l'aveu que l'on entend, elles font connaitre le Christ.

Il y a de fait une progression marquée dans le nombre des baptêmes d'adultes à travers tout le Japon; et si la proportion de l'élément catholique dans la population n'en est pas pour autant sensiblement modifiée, sa vigueur cependant en est accrue par la ferveur des nouveaux convertis.

Les chiffres suivants peuvent donner un aperçu sommaire du succès du travail missionnaire. Aux onze divisions ecclésiastiques la mission indépendante de Miyasaki, dans le Kyushu, s'est ajoutée au cours de l'année 1929. Au milieu d'une population totale de 65,786,273, vivent 92,161 catholiques. L'année précédente indiquait 89,390. Il y a donc un accroissement de 3.1 pour cent, tandis que celui de l'an dernier était de 2 p. cent. L'Armée missionnaire comprend 12 supérieurs de mission, 277 prêtres parmi lesquels 54 Japonais, 544 catéchistes 162 frères convers dont 106 indigènes, 436 soeurs dont 137 Japonaises. Dans les Séminaires on compte 152 séminaristes. Il y a 229 Stations et en 1928 il y en 215, 228 églises et chapelles, et en 1928, 221; et 57 oratoires. Ce sont les centres de l'activité pastorale. 38 écoles se trouvent sous la direction des missionnaires. L'activité charitable et sociale s'exerce en 16 orphelinats et 8 hôpitaux. On compte 36 écoles enfantines et 16 écoles du dmianche; mais le nombre de celles-ci doit être supérieur, car les statistiques manquent pour les deux tiers des divisions ecclésiastiques. Les chiffres suivants peuvent donner un aperçu sommaire des succès du travail missionnaire: 6820 baptêmes ont été administrés, dont 1259 à des païens adultes. En 1929, on en compte 6403. Il y eu 53 conversions au protestantisme; en 1928, 40.

Le nombre des catéchumènes qui étudient la religion dépasse 2000. 51,788 communions pascales et 1,124,228 communions de dévotion ont été distribuées; ce qui fait 12 communions pour un japonais catholique par an.

Si cet accroissement ne modifie pas d'une façon sensible la proportion de l'élément catholique dans la population, sa vigueur cependant en est accrue par la ferveur des nouveaux convertis. Leur piété, leurs progrès sensibles dans la vertu après le baptême, leur vie exemplaire toute chrétienne gagnent à notre religion les sympathies des païens. On estime le catholicisme pour sa discipline morale et sa doctrine sociale. On rend hommage à la profondeur de son esprit religieux, à la stabilité de ses principes et de ses institutions, à l'autorité qu'il exerce et au respect qu'il inspire; et les esprits clairvoyants ont vu en lui le rempart le plus puissant contre le danger du flot montant du Communisme.

Les chrétientés, bien que peu nombreuses, ont en général un bon noyau de catholiques fervents dont la foi vive, pleine de simplicité et de ferveur rappelle la piété des premiers chrétiens.

Pour comprendre le travail assidu et la sollicitude quasi maternelle que demandent l'instruction et la formation d'une chrétienté convertie du paganisme, il faut avoir vécu longtemps comme le missionnaire au milieu de ses enfants dans la foi. C'est le long travail d'enfantement dont parle saint Paul: "Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous." Les chrétiens sont groupés autour de leur père spirituel et ils en dépendent, pour ainsi dire, comme les enfants dépendent de leur père dans la famille naturelle. On en a l'impression révélatrice à voir l'assemblée des fidèles et des catéchumènes, souvent aussi des païens, agenouillés avec le missionnaire devant l'autel, à les entendre redire ensemble à haute voix leur catéchisme, réciter ou chanter leurs prières en commun. C'est ainsi que les vérités qu'on leur explique se formulent, s'éclairent et les pénètrent graduellement. Il faut un long travail pour dissiper l'hostilité et les préjugés des païens et pour les attirer insensiblement à l'église. Des soins continus sont nécessaires pour grouper et instruire les catéchumènes. Un zèle assidu doit aussi entourer les nouveaux chrétiens imparfaitement instruits, encore chancelants dans la pratique des vertus, pénétrés par l'influence de leurs anciennes habitudes, par toute l'ambiance païenne de la famille et de la société où ils doivent vivre.

Le diocèse de Hakodaté a le mérite d'avoir formé déjà sept prêtres japonais et d'avoir donné au Japon son premier évêque, Mgr Hayasaka. Il y a présentement au Grand et au Petit Séminaire quelques jeunes gens en préparation au sacerdoce pour le clergé séculier ou la vie religieuse dominicaine, et chez les jeunes filles une belle proportion de vocations religieuses, si l'on considère le petit nombre des catholiques de la Mission.

Le rapport officiel du diocèse pour l'année 1929 donne 96 baptêmes ou conversions d'adultes et en plus 90 adultes baptisés à l'article de la mort.

La première oeuvre est la formation d'un clergé japonais. C'est l'oeuvre des oeuvres du missionnaire. Elle s'impose à l'intelligence de son zèle, afin d'assurer à l'Eglise nouvelle indigène qu'il fonde la stabilité et la durée. C'est l'oeuvre accomplie par toute la tradition depuis les Apôtres et recommandée par N.S. P. Pie XI. Elle est très pressante au Japon où le mur du sentiment nationaliste et de l'incompréhension empêche davantage peut-être le missionnaire étranger de pénétrer l'âme de la population japonaise; et l'on demande un clergé japonais supérieur par sa vertu et par sa science, capable de répondre aux besoins spirituels d'un pays où les universités abondent. A cette fin la fondation d'un séminaire dans le diocèse de Hakodaté est nécessaire. Quelques étudiants seront envoyés cette année au séminaire de Tokyo; un autre est au séminaire de Versailles; cinq sont en préparation et suivent le lycée, vivant dans leur famille.

Les autres oeuvres nécessaires sont celles d'enseignement et de charité en général, dirigées par des communautés religieuses. Elles constituent la grande partie de l'apostolat missionnaire. Elles peuvent être en nombre indéfini et prendre les formes les plus variées. Les ouvriers indispensables de ces oeuvres, sous la direction des prêtres, ce sont les communautés auxiliaires d'hommes et de femmes. Des communautés indigènes seraient désirables, pour les raisons mêmes qui demandent la préparation immédiate d'un clergé japonais. Il importe donc d'établir sans tarder la vie religieuse dans une mission et de donner aussitôt que possible aux premiers chrétiens le plein épanouissement de leur activité surnaturelle. Mais au début pendant la période de fondation, les communautés religieuses missionnaires doivent venir de l'étranger. Elles sont indispensables comme le prêtre missionnaire lui-même est nécessaire. Elles sont non moins nécessaires en pays de mission qu'au Canada et dans tout autre pays catholique. C'est en ouvrant leurs rangs à des vocations indigènes, ou en aidant à former des communautés distinctes, qu'elles introduisent peu à peu la vie religieuse dans les Eglises nouvelles.

Les oeuvres d'enseignement pour garçons et filles sont les plus importantes pour le moment au Japon. Lorsque l'école est dirigée par une communauté religieuse et que les maîtres et les maîtresses sont en bonne proportion catholiques, on y crée une atmosphère apostolique; et cet apostolat est un moyen très efficace de pénétration chrétienne et de conversion. Comme il n'est pas requis au Japon d'avoir un diplôme pour être directeur ou directrice dans une école, même officielle, on peut grâce à une influence heureuse, obtenir ce titre des autorités publiques.

(*à suivre*)

Pris au piège

Le littérateur Alphonse Allais, mort en 1905, était un grand mystificateur.

Il trouva pourtant son maître dans le propriétaire d'un café parisien où il fréquentait volontiers.

Un beau jour, sitôt que le maître humoriste se fut assis, le limonadier s'avança et lui dit avec un bon sourire:

—Comment allez-vous, Monsieur Allais? Ne faites pas attention, je ne m'empêcher de me tordre... J'ai reçu une lettre de mon fils qui est au régiment...— il tire de sa poche un papier.— Eh bien; vous n'avez pas votre pareil pour les idées drôles.. mais je parie que vous ne devinez pas comment ce gaillard-là écrit le mot *fusil*.

—Fusil?

—Oui, ce simple mot. Je vous donne six fois pour deviner. Le perdant paiera le champagne à toutes les personnes présentes... Acceptez-vous?

—Six fois? Entendu, dit Alphonse Allais, sûr de lui. Votre fils écrit fusil: f-u-s-i.

—Non.

—F-u-z-i?

—Non.

—F-u-s-y?

—Non.

—Bien. Alors, f-u-z-i-l?

Pas davantage.

—P-h-u-s-i?

—Non plus. Mais vous n'avez plus qu'une fois pour trouver. Gare!

L'auteur, très vexé, réfléchit longuement, puis s'écria:

—J'y suis! Il écrit: p-h-u-s-y?

Vous avez perdu, répliqua le limonadier en montrant le mot en question dans la lettre. Mon fils écrit: f-u-s-i-l.

Alphonse Allais, entendant des éclats de rire innombrables, se retourna pour compter les personnes présentes... Horreur!..

Le limonadier avait donné le mot à tout le quartier, de sorte qu'en quelques minutes son établissement s'était empli à en craquer.

Ci: quarante-huit bouteilles de champagne!!

———:-o-:———

—Mais, mon petit, tu jettes l'argent par les fenêtres! Si ton père venait à mourir que ferais-tu?

—J'hériterais!

Soulagement Rapide de la TOUX prenez BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme l'éclair

UNE SEULE GORGEE LE PROUVE F15A

LOUIS A. TALBOT
AVOCAT
CONSEIL DU ROI
Edifice Banque Provinciale - St-Hyacinthe

ACHETEZ VOS BOIS ET CHARBON
— CHEZ —
St-Pierre & Larose
TÉL. 264 RUE DU GRAND TRONC

TÉL. 105
Dr ANTONIO PERRAULT
Chirurgien à l'Hôpital St-Charles
Bureau 2 à 4 p. m. et 7 à 9 p. m.
56 rue Ste-Anne St-Hyacinthe
1 mai

TÉL. 235 254 CASCADES
J.-A.-R. SÉGUIN
PLOMBIER-COUVREUR
ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
ANCIENNE PLACE H. LORANGE

Dr A. BÉDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
BUREAU: 9 A. M. À 4 P. M.
SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
190 RUE GIROUARD TÉL. 423

BUREAU TÉL. 182
10 À 12 A. M.
2 À 5 P. M.
7 À 8, LE SOIR
Dr HERVÉ GAGNON
MÉDECIN
95 RUE MONDOR ST-HYACINTHE
J. N. O.

TEL. 146F RES. 211J
J.-E. LECLERC
Entrepreneur, Peintre, Tapissier
Ouvrage garanti — Prix modérés
Assortiment complet de peintures et tapisseries, encadrement, etc.
UNE VISITE EST SOLLICITÉE
277B RUE CASCADES
J.N.O. ST-HYACINTHE

Dr L.-P. Couture
SPÉCIALITÉ:
MALADIES DES YEUX
DU NEZ, DES OREILLES
ET DE LA GORGE
104 RUE MONDOR
SAINT-HYACINTHE
TÉL. 886

Les Canadiens apprécient un bon thé

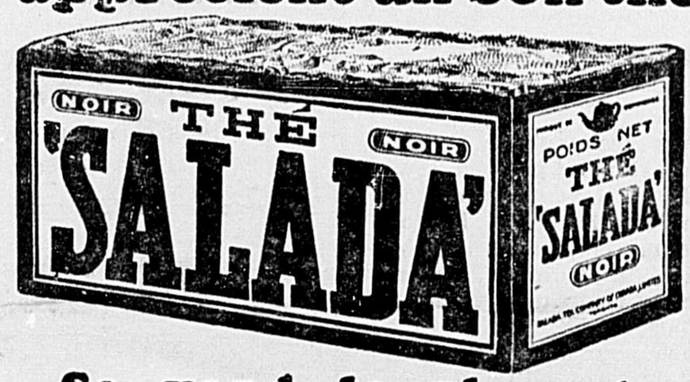

Se vend le plus et toujours de plus en plus
'Frais des Plantations' F. 161

SI vous n'êtes pas tout à fait bien dispos.— Il vous faut le

BON-TONE

LE PLUS GRAND TONIQUE VEGETAL NATUREL

VOTRE SANTE est plus précieuse que la possession de bijoux ou d'or — **Ayez en bien soin.**

Les personnes en bonne santé ont rarement un refroidissement ou une toux — la maladie attaque rarement une constitution saine. La vôtre peut-elle résister? FORTIFIEZ-VOUS avec le BON-TONE. Assurez votre santé.

Des milliers de personnes au Canada qui souffraient de maladies de l'estomac, des reins, du foi et des intestins, et qui ont pris du BON-TONE, sont parfaitement bien portantes et heureuses d'avoir pu recouvrer la santé grâce à ce merveilleux tonique.

Il est dangereux de retarder votre guérison!

Bon-Tone est en vente ici aux Pharmacies LANCTOT et GAUCHER.

Bon-Tone est en vente partout chez les Pharmaciens.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 29 novembre 1930

COMPTE PROFITS ET PERTES

Dividendes	$ 699,971.59	Solde créditeur au 30 novembre 1929	$ 132,292.56
Fonds de pension du personnel	40,000.00	Solde de la prime sur les nouvelles actions	1,206.00
Impôts fédéraux	115,000.00	Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1930	1,024,702.28
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14, Geo. V, ch. 3)	125,000.00		
Solde créditeur au 29 novembre 1930	178,229.25		
	$ 1,158,200.84		$ 1,158,200.84

PASSIF

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation	$ 10,735,984.00
Dépôts (épargne et comptes courants)	121,538,347.74
Divers	612,979.55
	$ 132,887,311.29

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis	14,356,820.90
	$ 147,244,132.19

ACTIF

Argent en caisse, dans d'autres banques et aux réserves centrales d'or	$ 21,227,299.42
Obligations et actions (*comptées au-dessous de la valeur marchande*)	33,262,232.29
Prêts à demande (*garantis par des titres d'une valeur marchande amplement suffisante*)	11,598,243.17
Prêts courants et escomptes (*déduction faite des créances douteuses et des fonds de prévoyance*)	73,233,942.65
Immeubles, créances hypothécaires, mobilier et divers (*comptés au-dessous de leur valeur*)	7,922,414.66
	$ 147,244,132.19

Communication de Sa Grandeur Mgr d'Ottawa

(*suite de la 1ère page*)

Je fais des voeux pour que nos écoles ne souffrent pas trop de l'absence de M. Aurélien Bélanger, jugé si compétent par les meilleures autorités de la province.

Je bénis de tout coeur le projet d'une division de la commission scolaire en deux comités chargés de l'administration des deux catégories d'écoles qui constituent les écoles séparées de ma ville épiscopale.

En novembre dernier, je soumettais à la bonne volonté des commissaires désireux de paix, un projet élaboré de division de la commission scolaire en deux comités autonomes dans l'administration des écoles, unis dans la ratification des justes décisions prises par chacun.

Je suis convaincu que la grande majorité des contribuables de la ville désire la création de ces deux comités opérant l'un à côté de l'autre dans la justice, la paix et l'harmonie n'ayant en vue que le bien des écoles, les intérêts des contribuables l'encouragement aux instituteurs et le progrès des enfants.

Je vous bénis vous et vos familles et je vous prie de me croire,

votre tout dévoué en N. S.

Guillaume Forbes,
arch. d'Ottawa

:-o-:

La préparation des moulées

(*suite de la 1ère page*)

A l'arrivée du train à Sainte-Rosalie, MM. Desmarais, Lambert et Roy ont reçu les visiteurs et les ont promenés à travers l'établissement, expliquant le fonctionnement de la machinerie et ajoutant différents détails intéressants. Ils ont rappelé que l'établissement était jusqu'à ces derniers mois une coopérative de grains de semence et d'engrais chimiques, mais qu'aujourd'hui tous les engrais chimiques se préparaient à Beloeil et que cela donne d'autant plus d'espace pour la mouture des grains à Sainte-Rosalie.

Ils ont fait connaître qu'à l'heure actuelle 28 hommes travaillent à la préparation des mélanges des moulées selon des formules comme celle-ci, par exemple: Moulée recommandée pour les vaches laitières "Coopérative": composition par tonne, 500 livres de farine d'orge, 500 livres de farine d'avoine, 400 livres de son de blé, 540 livres de farine de tourteau, 20 livres de farine d'os, 20 livres de farine de carbonate de calcium et 20 livres de sel. L'analyse révèle que le minimum de protéine brute est de 18%.

:-o-:

ST-CHARLES

M. Philias Hébert est réélu maire de la corporation pour un deuxième terme par acclamation MM. Baptiste Langelier élu conseiller par 44 votes, E. Fournier, 40, Omer Jodoin, 39.

Le conseil de la paroisse, M. Charles S. Meunier, maire réélu pour un deuxième terme, par 15 voix sur son adversaire, M. Henri Lapierre; les conseillers élus par acclamation, MM. Irénée Lebrun, Joseph Demers, Wilfrid Deslauriers.

—M. et Mme Lucien Lozeau font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille Marie-Berthe Jacqueline. Parrain et marraine M. et Mme Octave Lozeau, grands-parents de l'enfant.

:-o-:

STE-HÉLÈNE

Au temps des élections municipales tout a été passé à l'unanimité pour le village. M. Toussaint Forest a été réélu maire et M. J. E. Rivard tailleur a été nommé conseiller pour remplacer M. A. Poitras. Pour la campagne, M. E. Poitras a été réélu maire et les conseillers nouveaux sont: MM. Onésiphore Déry et Wilfrid Laferrière remplaçant MM. Joseph Laferrière et Eugène Desrosiers.

Les COURRIERS

S.-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé R. Préfontaine, notre vicaire a donné la conférence ecclésiastique, lors de la réunion mensuelle tenue à Saint-Hyacinthe.

—Mlles Chabot et MM. Chabot de La Présentation ont passé le dimanche chez M. Amédée Chabot.

—M. Lorenzo Beauregard, E.E. M. de Québec vint pour une huitaine chez son père, M. Louis Beauregard.

—Les élections municipales s'effectuèrent très paisiblement. L'unanimité réélut M. Lucien Dussault, maire, M. Charles Tétrault, conseiller et fit entrer dans l'arène municipale, MM. Georges Lemonde et Arsène Viens.

—M. et Mme L.H. Lemonde ont le bonheur de posséder un autre fils, Joseph-Germain-Guy-Paul, baptisé le 13. M. et Mme Paul Benoit agissaient comme parrain et marraine.

—M. et Mme Alméric Bélisle recevaient samedi soir en l'honneur de leur fille Rolande. Il y eut chant, musique et déclamation. Les invités étaient: Mlles Y. Saint-Pierre, Annette Saint-Onge de Saint-Pie, Flore-Eva et Cécile Lussier de Saint-Damase, Lauretta et Germaine Robert, Marguerite et Sylvia Bélisle, MM. et Mmes André Guertin de Rougemont, E. Brodeur, Adalbert Bélisle et Théodore Bélisle, MM. François, Henri-Paul Saint-Pierre, Paul Graveline, Origène Couture de Saint-Pie, Laurent Lambert, Léonard Robert, Lorenzo Lacaille, Ernest Ladouceur, Roland Lussier et Gabriel Lussier de Saint-Damase, Léo Lapierre, etc.,

:-o-:

STE-MADELEINE

Elus par acclamation: Juge, M. O. Hébert maire pour un 4ème terme; M. E. Gaudette conseiller pour un 2ème terme; M. H. Roy conseiller en remplacement de M. P. Poirier, M. Raymond Jodoin, conseiller en remplacement de M. H. Brodeur. Paroisse: M. E. Brodeur maire pour un 3ème terme; M. W. Robert conseiller en remplacement de M. Jos. Brodeur; M. H. Beaudry en remplacement de M. E. Jodoin; M. A. Lacombe en remplacement de M. G. Plamondon.

—Mlle Bernadette Frédette de Montréal est en visite chez ses vieux parents M. et Mme M. Frédette.

—M. et Mme A. Beauchemin recevaient dimanche dernier à un dîner MM. Paul et E. Dépôt, Mlle M.-Léa Dépôt de St-Damase, M. O. Deslauriers de St-Charles Mlles Flore et Cécile Lussier, M. R. Lussier de Saint-Damase, Mlles Berthe et Simone Beauchemin, MM. Emile et Donat Aurélien Beauchemin de Ste-Madeleine, Mlle L. Giasson, Mlle Pion de Ste Madeleine, Mlle Alice Beauchemin et M. Maurice Beauchemin, de La Présentation. Il y eut chant musique jusqu'à ce que chacun reprenne le chemin de sa demeure le coeur très joyeux.

—Mlle Eva Morin est revenue chez M. et Mme A. Arpin.

—Mlle A. Gervais a passé une semaine à Saint-Hyacinthe pour visiter ses nombreux parents.

L'ACHETEUR PRATIQUE et ECONOME

profite des prix de saison créés spécialement pour les marchandises de saison

Sacs à eau chaude, chacun	.85
Ouate Thermogène, "Véritable"	.45
Huile de foie de Morue, "Norvège" bouteille de 10 onces	.29
Coton absorbant, la livre	.50
Sels de bain "Assortis"	.25
Pâte à dent "Leomint" .19 2 pour	.35
Levure ferrugineuse	.75
Poudres de Talc "Assorties", .15, 2 pour	.25
Savons "Jergens" à la rose et à la violette, la bte de 3 morceaux	.25
Papier de toilette, 7 rouleaux	.25
Irrigateur complet	$1.19
Eau de Vichy "St-René", la bouteille	.25
Glycerine "chimiquement pure", la livre	.50
Huile d'olive, "Vierge", bouteille de 16 onces	.69
Huile d'olive, "Vierge", bouteille de 3 2onces	$1.19

POUR MAIGRIR

Sel Fluid-dor, le paquet	$1.00

RHUMES, TOUX, BRONCHITES, INFLUENZA

Notre "Baume Menthol" vous en soulagera rapidement, la bout. .50

Infaillible dans toutes les affections de la gorge et des voies respiratoires.

LA PHARMACIE MODERNE

DU Dr J.-E.-A. COLLETTE

TÉL. JOUR 348 TÉL. NUIT 311

114 RUE ST-ANTOINE, ST-HYACINTHE

Nous faisons la livraison gratuitement dans toute la ville

Attention spéciale aux commandes par poste

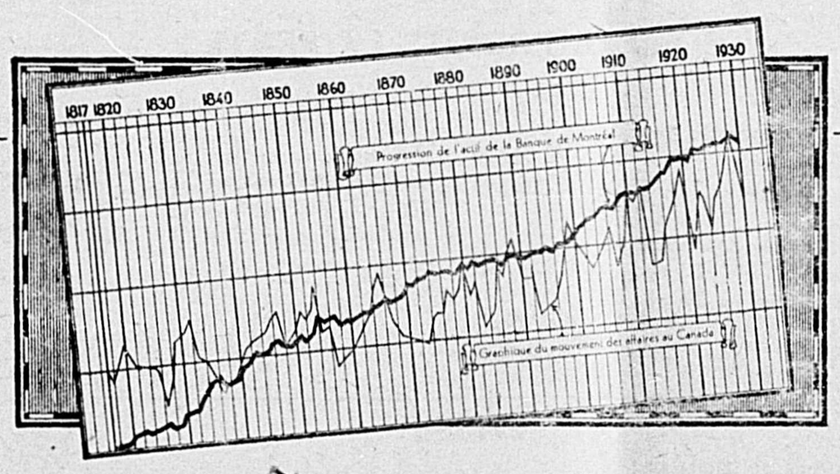

PROGRÈS CONSTANTS

A travers *les* hausses *et les* baisses *de* 114 années

AU milieu des nombreux changements et fluctuations de la situation économique durant le dernier siècle et davantage, la Banque de Montréal a su maintenir au service de ses clients et de l'ensemble du Canada, un record ininterrompu de succès et de progrès.

On trouve là la certitude que ces succès et ce progrès se poursuivront dans l'avenir.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE $800,000,000

Succursale de St-Hyacinthe: A. B. L'HOMME, Gérant

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Très beau terrain assez grand pour être subdivisé en une quinzaine de lots à bâtir. Situé à dix minutes du centre de la ville, pourrait aussi convenir pour la culture maraîchère.

Vendra à conditions faciles.

S'adresser au bureau du *Courrier*.

A LOUER.— Logement de campagne. Dix minutes de marche de la ville. S'adresser à M. J.-D. Desrosiers, 143 Cascades, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

A LOUER.— Garage d'auto et deux places d'écurie. S'ad. au bureau du *Courrier*.

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition. Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au *Courrier*. jno

DEMANDE D'EMPLOI.— Fille demande à se placer dans un presbytère. S'ad. au bureau du *Courrier*. j.n.o.

CHAMBRE A LOUER.— Ménage sans enfant louerait une ou deux chambres meublées. Pour monsieur seulement. S'adresser au *Courrier*. j.n.o.

À VENDRE

A VENDRE.— Comptoirs, fixtures de magasins, tablettes. Le tout à très bon marché. S'adresser au *Courrier*. j.n.o.

A LOUER.— Bureau d'affaires situé dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale. S'adresser à M. Gaétan Sylvestre, avocat. j.n.o.

BUREAU DE PLACEMENT
Saint-Vincent-de-Paul

Avez-vous besoin d'une femme de journée, servante, bonne d'enfants, journalier, homme de métier, gardien, etc.? S'adresser à J.-O. Gareau, 45 Laframboise, ville. Tél. 84 j.n.o.

COURS D'ANGLAIS.— Leçons privées et conversation anglaise. Pour plus amples informations, appeler Tél. 331, ou 145 Girouard St-Hyacinthe. 30jv

A VENDRE.— Bonne paire de sleighs simples. S'adresser à H. Foisy, 39A St-Hyacinthe. Tél. 609F j.n.o.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante. S'ad. au No. 290 Girouard.

LOGEMENT A LOUER, 84 rue Ste-Anne, huit appartements, — fournaise à l'eau chaude et cave cimentée. S'ad. au *Courrier*. 23jv

HOMMES ET FEMMES. — Emploi régulier et profitable, rémunération hebdomadaire, dans la vente de nos arbres universellement connus, d'une haute qualité Variétés les plus nouvelles et les meilleures. On peut avoir de bons retours dans cet emploi. Equipement très bien illustré gratis. Vraie coopération du bureau Ecrivez DUKE FRERES LIMITEE, Pépiniéristes, MONTREAL.

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné.

Ecrivez pour information

ACADÉMIE MARVEL

8 Ste-Catherine Est - - Montréal

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR

Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Electricien, Briqueteur, Platrier, Barbier, Salon de Beauté. Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'informations Gratis.

DOMINION TRADE SCHOOLS

1207 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL

Bureau de placement gratuit à travers le Canada

CANADA

Contrat pour le transport des correspondances

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 6 mars 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 24 fois par semaine sur la route entre St-Guillaume d'Upton et la Station du Chemin de Fer du Canadien Pacifique, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureau de Poste de St-Guillaume d'Upton et St-Guillaume Station et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT,
Montréal, 20 janvier, 1931.

J. TAYLOR,
Administrateur de District

A LOUER

Je pourrai vous louer le 1er février des logements livrables le 1er mai à raison de $10.00 à $40.00 par mois.

S'adresser à: Eugène Benoît
90 rue Ste-Anne,
St-Hyacinthe, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
District de St-Hyacinthe
No. 1391

COUR SUPERIEURE

DAME YVETTE YVON, épouse commune en biens de René Chapdelaine, et judiciairement autorisée à ester en justice, de St-Denis, district de St-Hyacinthe.

Demanderesse

vs

Le dit René Chapdelaine, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 8 janvier 1931.

St-Hyacinthe, le 12 janvier 1931.

Le procureur de la demanderesse
Victor E. BRUNELLE

HOMME DEMANDÉ

avec camion, pour vendre Orange Bloom et America Dry Ginger Ale. Proposition payante pour un homme responsable. Bonnes références exigées.

S'ad. à Orange Bloom Co.,
3821 rue Rivard,
Montréal.

FOIN DEMANDÉ

Laissez-nous vendre votre foin à Boston et sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre. Acomptes comptant sur toutes expéditions. Ecrivez-nous pour détails.

The Matheson Vail Co.,
177 Milk Street,
Boston, Mass.

(18 FÉV.)

41

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada $1.50 par an; aux Etats-Unis, $2.00, numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A.-J. Ouimet, Administrateur-Gérant

:-o-:

St-JUDE

Lundi dernier, le 12 janvier, avait lieu la mise en nomination des candidats tant à la mairie qu'à l'échevinage qui devaient briguer les suffrages pour l'élection du 19 janvier. A la mairie: S.H. le maire Jos. Dupuis, boulanger, avait pour opposition M. A. Lemay, cultivateur. A l'échevinage, M. R.Z. Charbonneau, M. A. Larivière et M. Joseph Bernard, en opposition M. Jos. Chartier, et M. Jos. Lamoureux. La votation fut ordonnée par le président de l'élection M. Ernest L'Heureux pour le 19 janvier.

Le candidat Jos. Lamoureux se retira de la campagne dès le lundi même de la nomination.

Le candidat Jos. Bernard se retira de la lutte à 2 hres p.m. le 19 jour de la votation. Sa démission fut acceptée non sans répliques de la part des contribuables car si la votation avait continué cela aurait pu être funeste à certain candidat élu.

Donc ne restant plus que trois candidats pour les trois sièges vacants on arrêta la votation. Et furent élus avec M. A. Larivière M. R.Z. Charbonneau et M. Jos. Chartier.

Le candidat Bernard à l'heure de sa démission avait déjà 34 votes.

Et la lutte se continua entre les deux aspirants maires jusqu'à 6 hres précises où au dépouillement des bulletins on trouva: 121 votes pour M. Dupuis et 74 pour M. A. Lemay. Majorité de M. Dupuis: 47 voix.

Le conseil municipal se compose maintenant comme suit: M. J. Dupuis maire, MM. Jos. Lamoureux, Ant. Lamoureux, Wilfrid Charbonneau, A. Larivière, R.Z. Charbonneau et Jos. Chartier.

:-o-:

ST-THOMAS D'AQUIN

M. Alfred Nichols élu maire; conseillers: MM. C. St-Pierre, E. Ménard, Joseph Gauvin.

:-o-:

—Malheureuse, qu'avez-vous donc mis dans la soupe?

—Oh! que je fasse rire Madame! Au lieu de poivre, j'ai mis par erreur mon tabac à priser.